

Projet d'établissement



Le projet d'établissement est un outil de référence qui donne du sens au travail de chacun. Obligatoire dans toutes les crèches, il est établi afin de contribuer à un accueil de qualité pour votre enfant. Le projet d'établissement est composé des 3 documents suivants :

1. Le projet d'accueil
2. Le projet éducatif
3. Le projet social et de développement durable

Ce projet d'établissement s'inscrit dans l'application du décret n° 2021-1131 du 30 août 2021 relatif aux établissements d'accueil de jeunes enfants et est réactualisé tous les 5 ans.

*En application du décret n°2021-1131 DU 30 AOÛT 2021 relatif aux EAJE
Mis à jour le 01.03.2025*

Table des matières

Le projet d'accueil

I. Les accueils proposés	5
II. Les prestations d'accueil.....	5
III. L'hygiène et les changes.....	7
IV. L'alimentation	7
V. L'accueil d'enfants à besoins spécifiques	9
VI. Encadrement de la structure et des enfants	10

Le projet éducatif

VII. L'accueil	17
VIII. L'éveil de l'enfant	19
IX. Les Soins à la crèche.....	33
X. Le repas	41
XI. Le sommeil.....	48
XII. La sécurité affective.....	52

Le projet social et de développement durable

I. Présentation du territoire et de ses services.....	61
II. Historique et caractéristiques de la crèche.....	71
III. Le respect de l'environnement : une démarche en faveur du développement durable.....	75
IV. Organismes partenaires extérieurs.....	78
V. La place des familles à la crèche et leur implication.....	82
VI. Les orientations sociales de la crèche	85
VII. L'accompagnement à la parentalité	85

Projet d'accueil



I. Les accueils proposés

a) L'âge des enfants accueillis

La crèche accueille des enfants de 10 semaines à 4 ans. Les enfants âgés de 3 ans devront être entrés à l'école l'année de leurs 3 ans. Cependant, si un enfant ne pouvait pas faire son entrée à l'école pour des raisons médicales notamment, la crèche pourrait l'accueillir jusqu'à l'âge de 4 ans.

b) Les différents types d'accueil proposés :

- Occasionnel (*l'enfant est accueilli occasionnellement, en fonction des places disponibles*)
- Régulier (*l'enfant est inscrit tout au long de l'année*)
- D'urgence (*accueil exceptionnel dans des situations dites « d'urgence »*)
- Enfant porteur de handicap ou maladie chronique (*en fonction de la capacité de l'équipe à accompagner l'enfant*)

II. Les prestations d'accueil

a) L'organisation des locaux et des groupes :

La crèche dispose d'un grand hall d'accueil muni de casiers individuels pour chaque enfant. Les parents peuvent y déposer les affaires personnelles de leur enfant. L'enfant est ensuite accueilli dans une unité de vie.

La crèche dispose de deux unités de vie :

- une unité pour les bébés jusqu'à environ 18 mois.
- une unité pour les grands jusqu'à environ 3 ans.

Le passage de l'unité des bébés aux grands n'a pas pour critère l'âge de l'enfant mais son développement et son autonomie. Un enfant pourra intégrer le groupe des grands quand il saura marcher, se débrouiller seul pour se nourrir (même avec les doigts) et faire une sieste uniquement l'après-midi.

Chaque enfant est différent et nous nous adaptons à l'évolution de chacun pour leur attribuer une unité de vie.

b) Les durée et rythmes de vie à la crèche :

Dans l'unité des bébés, le rythme est individualisé. Chaque enfant fait ses siestes, prend ses repas en fonction de son propre rythme et l'équipe s'adapte toute la journée à chacun.

Chez les grands, le rythme est plus collectif, même si nous respectons qu'un enfant ait besoin de faire la sieste en matinée.

Une journée type chez les grands :

7h30 - 9h : accueil des enfants et jeu libre en une seule unité décroisonnée. L'accueil se fait jusqu'à 10h le matin, en jeu libre. Nous n'accueillons plus les enfants de 10h à 11h15 afin d'être pleinement disponible pour eux lors des temps d'activités.

9h : collation avec du pain et de l'eau, si besoin.

9h30-10h : un petit temps regroupement permet de se saluer, de chanter quelques chansons et de connaître le menu du jour.

10h - 11h : temps d'activité et d'éveil sont proposés jusqu'à 11h, puis change/passage aux WC. (*Les enfants ont leurs couches changées régulièrement en fonction des besoins de chacun.*)

11h15 : Les enfants se lavent les mains et passent à table. Le repas dure environ 30/45 minutes

12h - 12h45 : Un temps de jeu libre est mis en place après le repas. Les enfants sont changés, et se déshabillent, un professionnel lit des histoires ou met de la musique douce.

12h45-13h : les enfants vont à la sieste. Le réveil de la sieste est échelonné

15h30 - 16h : les enfants prennent le goûter et font des jeux libres ou activités.

16h30 - 18h30 : jeux libres. Les départs commencent vers 16h30 jusqu'à 18h30.

III. L'hygiène et les changes

Les couches et le savon sont fournis par la crèche. Ce sont des couches Oeko-tex qui ne contiennent pas de substances toxiques. La marque de couches est communiquée aux parents par le biais d'un affichage dans le hall d'entrée.

Le savon est sans parabène et écocertifié pour limiter les perturbateurs endocriniens.

Les enfants qui seraient allergiques à la marque de couche ou de savon proposés par la crèche peuvent apporter, s'ils le souhaitent, leur propre produit qui sera noté au nom de l'enfant. Un réapprovisionnement régulier sera demandé aux familles.

IV. L'alimentation

a) Les repas

Les repas sont confectionnés sur place à la crèche par une cuisinière titulaire de la formation HACCP. Elle prépare les repas sur place, pour qu'ils soient prêts vers 11h.

Pour l'unité des bébés : elle fait les purées des enfants (*purées de différentes textures en fonction de l'évolution des enfants*). Chaque enfant a une fiche d'alimentation qui est régulièrement mise à jour avec ses parents afin de proposer à l'enfant les aliments et les textures adaptées à son développement. La cuisinière dispose d'un exemplaire de ces fiches et adapte le menu de chaque bébé en fonction.

Pour l'unité des grands, le repas est servi vers 11h15-11h30, sur un chariot comprenant entrée, plat, dessert, en suivant scrupuleusement la méthode HACCP et le plan nutritionnel en vigueur. Le repas des enfants est proposé dans des plateaux repas compartimentés, en porcelaine de Limoges. En ce sens, est présenté à l'enfant l'ensemble du repas dans son plateau : de l'entrée au dessert.

La crèche fournit la collation à base de pain et d'eau, les repas et les goûters.

La crèche donne l'eau du robinet à boire aux enfants car elle est testée par un laboratoire deux fois par an et est complètement adaptée à la consommation des enfants. Si un parent refuse que l'on utilise l'eau du robinet, des bouteilles d'eau de source sont fournies par la crèche.

Néanmoins, certaines marques ne correspondent pas au choix des familles. Dans ce cas, les parents fournissent leur propre bouteille d'eau. Une bouteille entamée est systématiquement notée avec date et heure d'ouverture. Elle sera conservée 48h au réfrigérateur.

La crèche ne fournit pas le lait infantile. En effet, chaque enfant a sa propre marque de lait, et aucune marque ne pourrait correspondre à tous les enfants. Nous privilégions le lait que les parents utilisent à la maison. Ainsi, les parents apportent leur boîte de lait neuve que nous ouvrons à la crèche pour respecter la traçabilité du produit. Un réapprovisionnement est demandé dès que la boîte est vide ou que le délai d'ouverture arrive à échéance.

b) L'allaitement

L'allaitement maternel est compatible avec l'accueil en crèche. En effet, la crèche met en œuvre tous les moyens pour que les mères puissent poursuivre leur allaitement si elles le souhaitent. Un protocole d'acheminement du lait maternel est distribué aux familles lors de l'inscription à la crèche. Les parents et l'équipe doivent le respecter scrupuleusement afin d'éviter tout risque de contamination pour l'enfant. Ce protocole se trouve en annexe du règlement de fonctionnement de la crèche.

Par ailleurs, si une mère souhaite allaiter son enfant à la crèche lors de l'inscription ou en récupérant l'enfant le soir, par exemple, il est possible de le faire, en toute intimité, dans le bureau de direction, stores baissés.

c) Régimes alimentaires

La crèche est un lieu d'accueil et de mixité. Nous acceptons tous les points de vue et les pratiques des familles dans la mesure où elles sont compatibles avec le règlement de fonctionnement de la crèche. Ainsi, si les parents souhaitent que leur enfant ait une alimentation avec éviction d'un aliment par exemple (*sans protéines de lait de vache, sans porc, sans sucre ...*), nous serons attentifs à ne pas lui donner cet aliment. En revanche, s'il s'agit d'un régime alimentaire qui pourrait engendrer une carence nécessitant de donner un aliment alternatif à l'enfant (*c'est-à-dire autre que celui cuisiné par la cuisinière*), le parent devra fournir un panier repas, selon les protocoles en vigueur. En cas de régimes alimentaires lié à une intolérance, une allergie ou autres prescriptions médicales, un PAI (*projet d'accueil individualisé*) sera nécessaire.

V. L'accueil d'enfants à besoins spécifiques

a) Accueil d'un enfant porteur d'un handicap ou d'une maladie chronique :

Une des missions de la crèche est d'accueillir les enfants quel que soit leur situation. Qu'ils soient en situation de handicap ou porteurs d'une maladie chronique, ils peuvent être accueillis au sein de notre établissement. L'enfant sera accompagné au titre d'enfant, son handicap ou sa maladie ne sera pris que comme une de ses spécificités et non comme axe d'accompagnement principal.

Toutefois, toute situation sera en premier lieu soumise à étude afin d'évaluer les conditions nécessaires à cet accueil. Il s'agira de vérifier si la prise en charge de l'enfant est compatible avec l'accueil proposé en crèche. Notamment, il faudra évaluer si l'accompagnement d'un personnel spécialisé sera nécessaire.

b) Le Protocole d'Accueil Individualisé

Pour permettre un accueil dans les meilleures conditions, un projet d'accueil individualisé (PAI) sera mis en place entre la direction de la crèche, le médecin traitant (*ou spécialisé*) de l'enfant et le Référent Santé et Accueil Inclusif de la crèche (RSAI).

Ce PAI notifie les conditions d'accueil, les procédures de soins et d'urgence si nécessaire, les traitements à donner durant le temps d'accueil de l'enfant et toutes informations nécessaires à l'accueil de l'enfant dans les meilleures conditions.

Le nombre d'enfants porteurs présents en même temps sera limité en fonction de l'attention requise par chaque enfant.

Tout au long de l'accueil, nous réalisons des synthèses sur l'évolution et les difficultés rencontrées. Ces outils nous permettent d'échanger avec les professionnels extérieurs à la structure qui sont chargés du suivi de l'enfant. Ainsi nous créons une continuité entre les différents lieux de vie de l'enfant.

c) Un travail en partenariat

De plus, nous travaillons en collaboration avec le CAMPS de Sarlat afin de répondre à nos interrogations mais surtout d'orienter les familles en cas de besoin. L'équipe de la crèche est dans la démarche de formation sur ces questions d'accueil des enfants aux besoins spécifiques.

L'enfant a avant tout besoin que nous le considérons comme un être en devenir et qui a ses potentialités propres. En effet, bien souvent le handicap ou la maladie stigmatisent et réduisent l'enfant à cette seule caractéristique. Or, il est avant tout un enfant comme les autres enfants qui a des capacités, une envie de découvrir et d'apprendre, un besoin de sécurité intérieure et de confiance en lui.

VI. L'encadrement de la structure et des enfants

a) Les compétences professionnelles mobilisées

Pour accueillir les enfants au sein de la crèche, les professionnels ont été recrutés en fonction de leurs connaissances (*savoir-faire*) et de leurs compétences (*savoir-être*) et diplômes concernant les jeunes enfants.

Le personnel d'encadrement des enfants à la crèche a été prévu selon les réglementations de la P.M.I mais également selon les critères suivants :

- 1 professionnel pour 5 enfants qui ne marchent pas du côté des plus petits,
- 1 professionnel pour 8 enfants qui marchent du côté des plus grands.

Sur la base de l'agrément de 20 places et de l'amplitude horaire prévue de 55 heures, ainsi que des moments forts nécessitant d'un plus grand nombre de professionnels comme le temps du repas, l'accueil. Le personnel employé respecte le quota d'encadrement de 40% personnel qualifié et 60% de personnel diplômé (*un organigramme est en annexe de ce projet d'accueil*).

L'équipe de la crèche est une équipe pluridisciplinaire, composée de plusieurs métiers et relevant de plusieurs branches, social, médico-social, animation. La directrice est également gestionnaire de la crèche en collaboration avec la gestion comptable de la communauté des communes.

Un professionnel titulaire du diplôme d'Etat d'Infirmière Puéricultrice a été recrutée pour remplir les missions de Référent Santé et Accueil Inclusif obligatoires selon l'article R 2324-41.

Professionnalisme et accompagnement de l'équipe

Tous ces professionnels forment l'équipe de la crèche La Courte Echelle. Pour que notre travail soit de qualité, nous avons plusieurs outils à notre disposition.

1. Réunions hiérarchiques et administratives

Ces réunions ont lieu une fois par mois au sein de la maison des services de la Communauté des communes et réunit les divers services de la jeunesse notamment. Ces réunions permettent d'échanger sur nos divers projets et questionnements de façon transversales. Ces réunions favorisent le lien entre les différents acteurs de la communauté des communes.

2. Réunion d'équipe

Les réunions d'équipe ont lieu une fois par mois. Elles se déroulent en dehors de la présence des enfants, le soir de 18h30 à 21h. Un ordre du jour est établi afin de traiter l'ensemble des questions de l'équipe et de la direction. Ces temps nous permettent de prendre du temps pour échanger sur nos pratiques, les questionner et pour organiser notre travail auprès de votre enfant. Elles sont donc plurielles.

3. La communication écrite

Pour que l'accueil que nous proposons aux parents ainsi qu'à leur enfant soit de qualité, il est aussi nécessaire que la communication au sein de l'équipe soit effective et efficiente.

Nous disposons aussi d'un outil très important au quotidien qui est le cahier d'équipe, spécifique à chaque section. Les professionnels y notent les informations concernant leur unité de vie et les enfants qu'ils y accueillent (*idée de projet, informations concernant la famille et organisation des temps forts...*).

Les classeurs de transmissions, quant à eux, permettent de noter tout ce qui concerne l'enfant de manière spécifique et individuelle (*heure de réveil, repas, état de santé, activité, comportement, ...*). Ces transmissions écrites permettent

une traçabilité des évènements.

C'est aussi grâce à ces fiches que nous pouvons informer nos collègues de toute situation si nous n'avons pas eu la possibilité de le faire oralement. Ces écrits laissent une trace des événements qui se sont passés. Dans le service des bébés, nous utilisons en plus un tableau blanc pour plus de visibilité pour les professionnels. Ces écrits sont complétés par les transmissions et les échanges que nous nous faisons oralement.

L'objectif de ces différents outils de travail est de :

- Faciliter le fonctionnement du service,
- Favoriser le dialogue au sein de l'équipe,
- Eclairer les situations grâce au point de vue de chaque membre de l'équipe,
- Transmettre des informations entre les professionnels du matin et les professionnels du soir,
- Favoriser l'entente et la collaboration des membres de l'équipe pour que les enfants évoluent au sein d'une atmosphère conviviale.

4. L'observation de l'enfant pour ajuster nos pratiques

Quand nous observons un enfant, nous le considérons avec attention afin de mieux le connaître, de mieux le comprendre. L'observation est une démarche ouverte, dynamique et de prévention que l'on fait au quotidien. Pour observer, nous devons trouver la bonne distance qui nous permet d'être à la fois assez discret et de faire en sorte que l'enfant continue d'évoluer à proximité de nous. A la crèche, notre observation se base sur ce que l'enfant nous donne à voir et à entendre (*comportement non verbal et verbal*). Elle nous permet d'ajuster nos pratiques pour répondre au mieux aux besoins de l'enfant et pouvoir ainsi valoriser ses actes, expérimentations et découvertes. Ce temps d'observation nous décentre de notre position d'adulte et nous met en empathie avec ce que l'enfant « pense » et vit. Ainsi, nous comprenons mieux ce qu'il vit à la crèche. L'observation que nous faisons de l'enfant tout en étant présents pour lui, est une mine d'information pour lui proposer un accompagnement de qualité et individualisé.

L'observation est un outil d'analyse de nos pratiques car elle facilite la prise de distance et de temps pour réfléchir avant d'agir. C'est grâce à nos observations que nous ébauchons des projets et les mettons en place. Pour autant, nous ne devons pas nous empêcher d'agir sous prétexte de ne pas avoir assez observé. Nous devons garder notre spontanéité auprès de l'enfant car c'est aussi ça qu'il attend de nous.

L'observation n'est pas un jugement mais un outil de travail essentiel pour que nos propositions soient en adéquation avec les besoins de l'enfant et que nos pratiques évoluent.

5. Les fiches de poste

Elles notifient les actions que chacun des professionnels doit faire en fonction de son diplôme et de ses qualifications. C'est un repère pour l'équipe car ce sont les fiches de poste qui cadrent le travail de chaque agent et le positionne hiérarchiquement dans l'établissement. C'est aussi un repère pour les stagiaires accueillis à la crèche et les professionnels qui arrivent après un recrutement.

Les postes pourvus sont des postes qui permettent à chaque professionnel de trouver sa place au sein de l'équipe. Cette place est reconnue et stable. Cela facilite l'implication du personnel. L'équipe évolue ensemble, partage, échange, ce qui engendre une cohésion dans les pratiques, une valorisation de chacun, une légitimité et une confiance mutuelle.

6. Le projet éducatif et l'analyse des pratiques professionnelles

Le projet d'établissement, notamment le projet éducatif est l'outil de référence par excellence de l'équipe à la crèche. C'est un outil validé en consensus et qui donne un cadre aux pratiques des professionnels, en somme il s'agit d'un référentiel de pratiques. Le projet éducatif a pour objectif de fédérer l'équipe autour d'un projet commun que l'ensemble des professionnels s'engage à respecter et à faire vivre. Pour autant, il est indispensable de remettre en question nos pratiques professionnelles régulièrement. Il s'agit de questionner nos pratiques quotidiennes, de les réévaluer afin de tendre vers une meilleure qualité d'accueil, une cohérence d'équipe et une bienveillance au quotidien. Pour cela, la crèche fait intervenir un professionnel extérieur à la structure pour la supervision et l'accompagnement de l'équipe. Ce professionnel est habilité à mener des séances d'analyses de pratique. Ces temps sont organisés en dehors de la présence des enfants, en groupe de 11 personnes maximum, en fin de journée. Les professionnels de la crèche bénéficient de six heures par an dont deux heures tous les 4 mois afin d'assurer une régularité et une continuité. Une convention est signée entre l'intervenant et la crèche.

7. Les formations

L'équipe a la possibilité de se former tout au long de sa carrière grâce aux formations dispensées par le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT). Des formations proposées par des organismes privés peuvent occasionnellement être accordées aux agents. Celles-ci sont payantes et soumises à un accord de notre employeur, c'est-à-dire la Communauté de Communes Domme-Villefranche Du Périgord. Une demande peut être faite par l'agent lors de son entretien d'évaluation de fin d'année auprès de sa hiérarchie. Cette demande sera étudiée en début d'année suivante par la responsable des ressources humaines et les élus chargés de l'enfance et la jeunesse du territoire.

Des journées pédagogiques peuvent également être mise en place. Ces journées sont des temps de travail de l'ensemble de l'équipe dédiées à la réflexion collective, au renouvellement du projet et des pratiques et à la mise à jour des connaissances de l'équipe pluridisciplinaire. Les journées pédagogiques sont des journées de fermeture au public pour lesquelles la Caf compense l'intégralité des pertes de recettes, dans la limite de 3 journées pédagogiques par an.

Annexe 1 : Organigramme

Equipe Educative

1 Directrice, Educatrice de Jeunes Enfants (EJE)

Delphine

1 Infirmière puéricultrice (Référent santé RSAI)

Amandine (4h/trimestre)

3 Auxiliaires de Puériculture

Jennifer, Daisy, Lucille

3 Adjointes d'animation (CAP AEPE)

Carole (80%), Anais, Carine

Pôle de remplaçante (CAP AEPE)

Joana (80%), Magali (20%)

Equipe Technique

1 Cuisinière

Esther

1 Agent Technique

Magali

Projet éducatif



Le projet éducatif est un outil obligatoire et indispensable. Il traduit l'engagement de l'équipe dans un temps et un cadre donné. Il permet de donner du sens aux pratiques professionnelles, tout en s'appuyant sur la charte nationale d'accueil du jeune enfant. Il représente l'expression des valeurs éducatives, il est porteur de la qualité de l'action.

I. L'accueil

Accueillir c'est entrer en relation, être à l'écoute et savoir accepter les différences de chacun. L'accueil commence avec le premier contact qui est souvent téléphonique et il se prolonge jusqu'au départ définitif de l'enfant de la crèche.

a. L'accueil du matin

Le processus de séparation est intrinsèquement lié au concept d'attachement mère-enfant. Effectivement, Magaret Malher, psychiatre et psychanalyste, explique que la « séparation-individuation » est un cheminement de l'enfant qui vade la fusion à la mère à la séparation physique et psychique.

De ce fait, l'enfant a besoin de se séparer de ses parents pour prendre conscience qu'il est un individu à part entière et qu'il peut aussi vivre des expériences sans ses parents. Cependant, cette séparation peut être source d'angoisse tant pour les parents que pour l'enfant. Ces angoisses sont normales et dites développementales, elles sont un bon indicateur du développement de l'enfant et révélatrices de la qualité d'attachement qu'il a reçu.

Lors de l'adaptation mais aussi des séparations quotidiennes à la crèche, nous accompagnons la famille dans ce processus délicat.

L'objectif est de créer un espace nécessaire aux parents et aux professionnels pour partager des moments d'échange autour de l'enfant et tisser des liens de confiance.

Tous les matins, les enfants et leurs parents peuvent regarder le trombinoscope des professionnels accroché dans le hall d'accueil. Il permet aux familles de savoir quel professionnel est présent dans le service et à quel moment de la journée afin de préparer l'enfant à une séparation dans des conditions sécurisantes.

Une personne se détache complètement pour accueillir l'adulte accompagnant et l'enfant, pendant que le deuxième reste auprès du groupe déjà présent. Un classeur de transmissions sert de support à l'équipe pour recueillir les informations qui nous seront utiles pour que la journée de l'enfant se passe le mieux possible. Nous verbalisons le départ à l'enfant et nous invitons les parents à le faire aussi même si cela est difficile pour l'enfant.

Ce temps est primordial pour l'enfant qui fait ainsi la transition entre la "maison" et la "crèche". L'équipe incite les parents à être très présents dans ce temps fort. Ce moment de séparation peut être difficile et insécurisant pour certains enfants. Les professionnels veillent donc à ce que les enfants concernés puissent avoir à leur disposition leur doudou/sucette.

b. Les retrouvailles du soir

C'est le temps où l'adulte vient chercher l'enfant à la crèche. Le professionnel s'attache à donner les informations qui concernent le déroulement de la journée de l'enfant dans la structure. L'enfant est intégré aux propos qui sont rapportés aux parents.

Régulièrement, un support accroché au mur illustre les temps d'activité des enfants avec des photos. Cela permet aux parents de mettre une image sur un moment passé à la crèche.

Nous faisons part de nos observations en mettant l'accent sur les progrès, les évolutions et les anecdotes.

Le professionnel se rend disponible pour accueillir les parents tout en restant à l'écoute du groupe d'enfants encore présents.

Certains enfants quittent la crèche tard et peuvent vivre cette période des retrouvailles des autres familles de manière perturbante. Le professionnel reste attentif au besoin de réconfort des enfants.

II. L'éveil de l'enfant

a. Le respect de l'individualité

1. Le rythme de chacun

Dès la naissance, l'enfant entre dans un processus d'individuation. C'est un être unique et sa singularité se constitue de sa personne physique, son histoire familiale, sa personnalité, son environnement et son développement.

Chaque enfant est différent et développe ses connaissances, ses compétences et ses capacités à son rythme. Nous respectons donc l'évolution individuelle de l'enfant car nous connaissons son âge, son développement psychomoteur, ses acquisitions et que nous échangeons avec les parents sur ses habitudes et son comportement chez lui. Nous ne mettons jamais un enfant dans une position qu'il ne maîtrise pas (*comme asseoir un enfant qui ne sait pas s'asseoir seul*).

Nous accompagnons et stimulons l'enfant dans son développement tout en le laissant aller à son rythme. En effet, les centres d'intérêts diffèrent selon les âges et chaque enfant a ses spécificités de développement. Par exemple, chez les nourrissons, c'est la sensorialité qui est première mais un bébé sera plus visuel et l'autre plus tactile. Par conséquent, nous adaptons les propositions d'éveil en fonction de ce que nous connaissons de l'enfant. Ainsi, nous adaptons son environnement en fonction de son développement et nous proposons des activités adaptées (*tapis d'éveil, hochets, musique, jeux de manipulation, jeux symboliques, motricité...*).

De par notre adaptation au développement de l'enfant, nous travaillons à son autonomisation. En effet, plus il expérimente, plus il apprend à faire par lui-même. Nous l'accompagnons donc dans ses gestes et ses activités quotidiennes sans faire à sa place.

« L'enfant nous demande de l'aider à agir tout seul ». (Maria Montessori)

Si l'enfant rencontre une difficulté, nous le rassurons et l'encourageons pour qu'il trouve la solution par lui-même. Ce n'est qu'à sa demande que nous intervenons pour l'aider à faire. Un enfant devient autonome progressivement grâce à la répétition des actes, aux regards bienveillants des adultes et à la confiance qu'il a en lui. C'est pour cela que nous le soutenons tout au long de son évolution.

Nous sommes aussi attentifs à l'expression des besoins, des goûts, de la volonté de l'enfant car cela permet de l'accompagner dans son travail de différenciation, de prise de conscience de lui-même et de construction de son identité. Pour se sentir un être humain reconnu dans son individualité, l'enfant a besoin de se voir dans le regard de l'autre (*ses parents, nous, les autres enfants...*). C'est pour répondre à ce besoin que malgré l'accueil en collectivité, nous prévoyons des moments de relation duelle (*change, repas...*) ou des temps en petits groupes (*activités*), entre les professionnels et les enfants.

2. L'enfant et la communication

Comme nous communiquons avec les adultes, nous communiquons avec les enfants car ce sont des êtres de communication (*verbale et non-verbale*) qui sont en interaction avec leur environnement.

Nous devons donc être attentifs à ce que l'enfant nous dit et nous montre de lui et à ses demandes. En effet, l'enfant a des besoins qui lui sont propres et nous avons pour objectif d'y répondre au mieux.

Pour cela nous l'observons et tenons compte à la fois de ce qu'il nous montre (*communication non verbale*) et/ou de ce qu'il nous dit (*communication verbale*). Tout le corps de l'enfant lui sert à communiquer : ses mouvements, ses expressions du visage, son regard, ses pleurs, ses sourires... nous indiquent son humeur, son état de santé et ses besoins. A partir de nos observations, nous adaptons notre comportement. Ceci nous permet de respecter ses besoins et ses envies et d'entrer en relation avec lui.

Par sa communication, l'enfant nous dit donc ce qu'il veut. Nous nous devons d'en tenir compte dans son accompagnement.

L'équipe de la crèche est formée à la communication gestuelle associée à la parole ainsi qu'à la langue des signes française. Les professionnelles utilisent ces outils de gestes associés à la parole pour faciliter la communication avec les enfants qui n'ont pas encore acquis la parole. Cette méthode est très appréciée des enfants, ils réussissent ainsi à exprimer leurs besoins grâce aux signes. Ce procédé permet de diminuer les frustrations et contribue à la gestion des émotions. L'enfant est un être en construction tant dans son identité, que dans ses rapports aux autres (*socialisation*). Il est donc primordial qu'il se sente reconnu en tant qu'individu. Par conséquent, nous travaillons au quotidien à la valorisation de l'enfant dans tous les actes de sa vie (*activités, repas, change, relation aux autres, ...*) afin qu'il devienne sujet et acteur de son développement.

Par exemple, nous lui proposons de participer aux activités et il décide ; nous l'impliquons dans ses soins (*prendre sa couche, se laver les mains, ...*).

L'enfant doit pouvoir faire des choix sans que nous intervenions car il en est capable.

3. L'enfant acteur de sa vie

Dès sa naissance, l'enfant entre en relation avec ses parents et ces interactions sont les prémices des rapports à autrui. Les premiers mois de sa vie posent les bases des relations futures.

En effet, son identité naissante repose sur les rapports duels ou triangulaires qu'il entretient avec ses parents.

Pour qu'il devienne acteur de sa vie, nous devons être aptes à le laisser expérimenter seul, avoir confiance dans ses capacités d'apprendre, d'appréhender les difficultés et de trouver des solutions par lui-même. Par conséquent, nous privilégions la libre utilisation par l'enfant de ses aptitudes dans ses explorations, recherches, élaborations sensorielles, motrices et intellectuelles. Toutefois, notre vigilance permanente l'accompagne et le soutient dans son développement.

L'enfant développe sa capacité d'être acteur grâce à notre intervention. C'est par nos paroles, nos gestes d'accompagnement, de soutien et d'encouragement, les repères que nous lui donnons qu'il se construit en tant qu'individualité et qu'il apprend à se positionner (*affirmer ses désirs et ses mouvements de volonté personnelle*). Ses capacités à être seul et à faire seul augmentent quotidiennement.

4. L'enfant en collectivité

Le sentiment d'être un individu avec une identité propre permet à l'enfant de développer son respect pour l'autre. C'est dans son expérience quotidienne de l'attention bienveillante, des gestes et paroles reçus de l'adulte qu'il acquiert la possibilité d'intérioriser les règles de vie de la crèche.

Son arrivée à la crèche signe un grand changement pour lui. Il apprend doucement à accepter que les professionnels s'occupent de plusieurs enfants. La socialisation (*au sens d'acceptation des règles sociétales*) commence.

Comme elle n'est pas naturelle, nous aidons l'enfant dans ce processus. Nous le guidons, l'accompagnons et l'encourageons dans sa volonté de coopérer. En effet, la socialisation chez l'enfant est possible grâce à une communication efficace : le respect mutuel, la verbalisation et les explications que nous lui donnons concernant les règles de vie (*repères et limites*) facilitent leur appropriation par l'enfant. Il a le sentiment qu'elles sont siennes.

La sociabilité est constituée de toutes les règles que l'enfant rencontre dans ses différents lieux de vie et des relations qu'il a avec les personnes (*adultes comme autres enfants*) qu'il croise dans sa vie. C'est ainsi que progressivement, l'enfant apprend le respect d'autrui tant physique qu'intellectuel, qu'il intériorise les règles sociales, qu'il accroît sa maîtrise de soi et qu'il développe sa conscience morale.

b. L'éveil au quotidien

Le développement psychomoteur de l'enfant dépend de ses possibilités de jeu.

En effet, c'est grâce aux différentes stimulations sensorielles qui jalonnent sa journée qu'il se construit en tant que personne. Donc donner à voir, à toucher, à goûter, à sentir, à entendre c'est permettre à l'enfant de découvrir le monde qui l'entoure. L'éveil sensoriel et intellectuel de l'enfant associé à sa mémoire, sa sécurité affective et sa confiance en lui font qu'il grandit et apprend à se connaître.

Eveiller l'enfant, c'est l'accompagner dans l'ouverture d'un chemin qui le mènera à la découverte de lui-même, des autres et de son environnement. C'est par ses sens que l'enfant découvre son environnement ainsi que son pouvoir d'action sur celui-ci.

1. L'importance de l'aménagement de l'espace

- Dans le service des bébés

Chez les bébés, l'environnement de l'enfant est très épuré concernant le matériel car le tout-petit se construit à ce moment-là par l'éveil de ses sens. Son éveil passe partout les instants de son quotidien.

L'adulte lui propose des supports tels que l'écoute de musique ou d'histoires simples, des hochets, des massages de certaines parties de son corps, des tapis d'éveil...

C'est par l'interaction avec les professionnelles et ses parents que l'enfant apprend à se connaître.

Les lumières sont atténuées dans le service des bébés pour ne pas aveugler les enfants qui sont allongés au sol sur le dos. De plus, des mobiles adaptés à leur développement sont suspendus à hauteur de leur regard pour favoriser leur éveil. Puis l'enfant grandit et commence à marcher. Il a alors besoin de structures plus élaborées pour stimuler sa motricité tout en respectant son besoin de sécurité physique et affective.

Nous lui proposons des jeux basés sur le « ramper, le quatre-pattes, le monter, le descendre ». Ainsi son espace de vie évolue selon le moment de la journée. Nous utilisons des modules de motricité, des bascules, pour répondre à ses besoins d'expérimentation corporelle. La motricité n'est pas le seul centre d'intérêt de l'enfant. Il a toujours une sensorialité très développée et il apprécie de la stimuler grâce à des jeux de texture toujours à disposition des tout-petits.

- Dans le service des grands

De nombreux petits mobiliers permettent l'autonomie au quotidien dans les espaces de vie des enfants.

Un certain nombre d'étagères est dédiée aux activités. Le matériel en accès libre est scrupuleusement choisi par l'équipe. Ces jeux sont disposés d'une certaine façon, attrayants pour les enfants et toujours rangés à la même place pour aider l'enfant à les ranger seul. Le rangement fait partie du jeu et sécurise les enfants.

Côté motricité, quand l'enfant maîtrise très bien la marche, il a un besoin important au niveau moteur car il est dans le « sauter, courir, grimper, escalader, ... ». Nous adaptons l'espace à leurs besoins.

- Une organisation des services harmonisée

Pour que l'enfant puisse s'éveiller et jouer, il est nécessaire qu'il se sente en sécurité.

C'est pour cela que nous aménageons son espace de vie de manière à ce qu'il ait des repères spatiaux. L'aménagement est différent selon l'âge de l'enfant. En effet, ses besoins varient selon qu'il est marcheur ou non.

Un panel de jeux sous forme de coins est aménagé et est accessible en permanence par les enfants. Ce sont des jeux qui répondent aux besoins fondamentaux de développement des enfants :

- Psychomotricité (*structure de grimpe et toboggan...*)
- Jeux symboliques (*établi de bricolage, garage, poupées, dinette et déguisement...*)

- Jeux d'encastrement et de construction (*abaques, puzzles, Lego et boîtes gigognes...*)
- Coin calme (*avec coussins, tapis et livres...*)

Une aire de détente est accessible en continu dans chaque service avec des objets douilletts comme un tapis, des coussins, ...

Un miroir est disposé à hauteur d'enfants pour qu'ils puissent s'observer, se découvrir et expérimenter les mimiques des émotions par exemple.

Nous valorisons les créations des enfants en les affichant aux murs de la crèche.

Les étagères des jeux qui sont en accès libre sont atteignables par les enfants du service.

Les jeux sont triés et adaptés à l'évolution du groupe d'enfants. Une rotation des jeux s'effectue régulièrement afin de varier les propositions de jeux. Lorsque nous ressentons le besoin pour les enfants d'évoluer en plus petits groupes, nous utilisons le hall d'accueil comme espace de jeu.

De plus, nous favorisons le jeu en extérieur, en plein air au maximum et nous avons les mêmes critères d'aménagement de l'espace sous forme de coins qu'à l'intérieur de la crèche.

L'aménagement de l'espace dans la crèche et dans chaque section évolue au cours de l'année si nous observons que les besoins des enfants ont changé.

Nous réaménageons donc l'espace pour qu'il soit le plus adapté possible aux besoins observés.

2. Le jeu

L'enfant a besoin et a le droit de jouer. C'est par le jeu qu'il devient « je » : il joue tous les aspects de sa vie (*ses préoccupations, ses joies, ses peines, ses peurs, ses échecs, ses réussites, ...*). Il est donc impératif que nous les adultes, nous sachions proposer des jeux et activités adaptés à l'enfant en fonction de son âge et de son développement psychomoteur. De plus, il est indispensable que nous posions des mots sur ces acquisitions que le tout-petit réalise pas à pas.

Le jeu et les activités sont sources d'expérimentations et de connaissances pour l'enfant. Nous le laissons expérimenter, nous n'attendons pas de résultat de sa part mais une expérimentation (*ex : nous n'intervenons jamais directement sur son ouvrage, que ce soit une peinture ou un dessin*).

« Le jeu, c'est le travail de l'enfant, c'est son métier, c'est sa vie » (Pauline Kergomard)

C'est son domaine, son jardin secret car il y construit ses représentations, y teste des sensations, y rejoue des situations. Nous tachons donc de respecter son besoin d'intimité en le laissant jouer. Nous le laissons terminer ce qu'il fait sans le déranger.

Nous sommes sources de propositions de jeux ou d'activités mais c'est l'enfant qui est maître d'y participer ou pas. Si un enfant ne souhaite pas participer que ce soit pour une activité proposée ou un temps de regroupement, nous respectons ses envies et il peut jouer seul avec les jeux en accès libre. Une fois que l'enfant joue ou fait une activité, il s'approprie le support. Nous observons qu'un même support trouve différentes utilisations et fonctions selon l'enfant qui le manipule. C'est là que réside toute la richesse de notre travail : dans notre capacité à laisser l'enfant détourner un objet selon son imagination.

- **L'itinérance ludique**

Nous prenons appui, dès que nous le pouvons, sur la pédagogie de l'itinérance ludique mise en place par Laurence Rameau. L'itinérance ludique, c'est permettre à l'enfant de faire et cette pédagogie s'articule autour de trois grands principes :

- La libre circulation des enfants dans la crèche (*lors des temps de décroisonnement par exemple pendant lesquels les enfants font des allers-retours dans les services*)
- La création d'univers ludiques (*proposer une thématique comme le ménage et leur mettre à disposition des accessoires comme balais, lavettes et bouteilles vides*)
- Le fait que l'enfant soit acteur du jeu (*l'adulte reste en position de phare et d'observateur*)

L'enfant n'est pas seulement acteur du jeu, il en est l'auteur. Nous entrons ici dans la pédagogie de l'étonnement. Nous n'attendons rien de particulier de la part des enfants, nous observons la manière dont ils s'approprient les objets ludiques et ce sont ces anecdotes que nous retransmettons aux parents le soir.

- Le jeu « libre »

« Il ne s'agit pas d'abandonner l'enfant à lui-même pour qu'il fasse ce qu'il veut mais de lui préparer un milieu où il puisse agir librement » (Maria Montessori)

Le jeu « libre » c'est laisser faire et c'est ce que nous proposons à l'enfant et qu'il peut inventer à son goût. Il n'est pas exempt de consignes mais il reste plus libre comme son nom l'indique que les activités. Il est très important car il permet à l'enfant de stimuler son imagination. Il répond au grand besoin de liberté de l'enfant dans ses choix. Pendant ces jeux, nous pouvons jouer avec l'enfant ou l'observer. Il regroupe beaucoup de jeux très différents. *(Photo de l'aménagement de l'espace en jeu libre ci- dessous).*



Les jeux moteurs (*sauter, utilisation des structures motrices, imiter les mouvements de l'adulte, voitures, ...*) développent l'image corporelle de l'enfant que ce soit dans le temps ou dans l'espace. Plus il grandit, plus il maîtrise la coordination de ses mouvements et plus ses actes sont réfléchis ce qui facilite son ouverture vers le monde qui l'entoure.

Ils lui permettent aussi d'acquérir son autonomie car ses gestes sont plus précis (*déshabillage seul, tient son verre et sa cuillère, ...*). De plus, ces jeux donnent la possibilité à l'enfant de libérer ses énergies et ses tensions.

Quand l'enfant utilise les jeux symboliques (*dînette, poupées, imitation, ...*), il joue « à faire comme les grands » ou il rejoue des situations agréables ou désagréables.

Ainsi, il peut trouver une solution par lui-même à un événement antérieur difficile (*peurs, frustrations ou échec*) ou retrouver une sensation, un sentiment positif et se les approprier. Plus l'enfant grandit, plus il nous (*adultes*) intégrera dans ces jeux et plus ses histoires seront élaborées.

Les jeux de construction, quant à eux, développent aussi l'imaginaire de l'enfant ainsi que sa dextérité. En effet, lorsqu'il construit, il se raconte des histoires : « c'est un château, un ferme, une tour ». Son adresse est stimulée car il doit empiler, juxtaposer. De plus, ces jeux permettent à l'enfant d'être décideur car il construit et détruit à sa guise.

Quant aux livres, certains sont en accès libre pour des moments calmes et d'autres, plus fragiles sont utilisés soit pendant des temps où l'adulte raconte des histoires soit lors d'activités de manipulation des livres. Ici, c'est le développement cognitif aussi qui est en jeu.

Des instruments de musique sont en accès libre pour proposer à l'enfant des jeux sonores durant lesquels il prend conscience de l'effet de ses gestes sur l'objet (*je souffle, cela fait du bruit*).

Nous avons réfléchi à mettre à disposition des enfants des jeux identiques, de même couleur et en nombre suffisants afin de limiter les conflits autour du jeu unique. Pour autant, nous ne négligeons pas l'importance de proposer du matériel représentant la diversité culturelle et ethnique pour ouvrir l'enfant sur le monde et la différence (*ex ; poupons noirs et blancs*).

- Une approche qui favorise la mixité sociale et l'égalité entre filles et garçons

Toutes les familles s'inscrivent librement à la crèche sans critères restrictifs comme l'appartenance religieuse, ethnique ou sociale. Cela permet de favoriser la rencontre de cultures familiales différentes. Chaque famille est accueillie par l'équipe de professionnels dans l'intégrité de ses valeurs et reçoit une écoute personnalisée. Le but est de construire des projets individualisés puis, d'aboutir à un projet commun à partir de la diversité des contextes et des cultures familiales.

Chaque enfant doit se sentir reconnu dans son identité, sa culture familiale.

Les espaces de jeux libres sont accessibles à tous, qu'il s'agisse de poupées, dinettes, voitures ou encore bricolage. Les propositions d'activités sont les mêmes pour tout le groupe, filles et garçons. Une activité manipulation de sable, bain des poupées ou circuit de voitures sera proposée à l'ensemble du groupe ou en demi-groupe mais au sein de chaque groupe il y a toujours une mixité fille-garçon.

Les gigoteuses ou draps, mais aussi nos salopettes ne sont pas attribuées aux enfants par couleur, un panel de couleur indifférencié est mis à disposition des enfants.

- **L'éveil artistique et culturel**

Les jeux proposés ont pour objectif de permettre à l'enfant de découvrir le monde qui l'entoure et de développer son ouverture d'esprit. A ce titre, l'équipe s'attache à proposer aux enfants un éveil artistique et culturel régulier. Les livres sont présents en permanence à la crèche. Ils sont un outil de découverte important, notamment les livres sur les diverses cultures et pays du monde. Le théâtre japonais « Kamishibai » est également utilisé à la crèche pour proposer aux enfants des contes du monde entier. Des interventions musicales sont réalisées une fois par mois par un musicien. Les enfants découvrent la musique et manipule des instruments.

Le groupe des grands fait des sorties à la bibliothèque une fois par mois et des livres y sont empruntés. Au quotidien, l'équipe propose des ateliers artistiques aux enfants à travers la peinture, les gommettes et le dessin. Des événements culturels comme Carnaval sont fêtés et cela est l'occasion de réaliser des maquillages aux enfants et de leur permettre d'enfiler des déguisements.

Chaque mois de décembre, des balades au marché de Noël sont organisées et cela favorise l'ouverture culturelle des tout-petits.

- **Les activités**

Les activités sont les propositions que nous faisons à l'enfant en fonction de nos observations.

Comme les jeux, elles permettent à l'enfant de développer ses capacités motrices (*préhension fine, coordination des mouvements, ...*), intellectuelles (*mémorisation, imagination, acquisition du langage, ...*) mais aussi sa socialisation grâce à l'intégration progressive des règles de vie.

Les jeux de manipulation (*pâtes, semoule, pâte à sel, ...*) développent les sensations tactiles et visuelles ainsi que l'adresse de l'enfant. Ils ont une action compensatrice car l'enfant peut imaginer qu'il touche des substances interdites (*selle, urines, ...*). De plus, ces jeux nous permettent de stimuler le langage de l'enfant en lui posant des questions et en lui verbalisant ses actions et en nommant les objets.

Les activités sont diverses et la liste est non exhaustive : peinture, collage, gommettes, parcours moteurs, dessin, activité sensorielle, lecture, supports de relaxation (*balles sensorielles, foulards*), Nous proposons aussi des jeux d'eau, du déchirage de papier ou du découpage (*pour les plus grands*).

Nous les proposons régulièrement aux enfants en les faisant varier (*changement du support, ajout de textures, mélange de plusieurs activités*). Cela nous permet de tenir compte de son envie de refaire, retrouver cette activité ou de la découvrir s'il n'avait pas voulu la faire lors de la première proposition.

Nous offrons toujours à l'enfant la possibilité de participer et nous organisons en général deux ou trois pôles d'activités différents en fonction du nombre d'enfants et d'adultes présents afin que les enfants aient plusieurs opportunités de jeu.

- **Ne rien faire**

Si l'enfant se construit bien en agissant, il faut aussi que nous le préservions d'une intensification de l'activité et d'une accélération des apprentissages pour le laisser cheminer à son rythme. Il a donc le droit de ne rien faire d'autre que de jouer ou pas et de laisser le jeu ou le non-jeu faire le reste !

C'est pour cela que le temps libre ne doit surtout pas être considéré comme du temps perdu.

Savoir laisser l'enfant s'ennuyer, c'est lui donner l'opportunité de trouver par lui-même les moyens de se sortir de cet ennui. De plus, il est capable de produire par lui-même son propre jeu ou activité et, ainsi, d'engager sa créativité. Ne pas proposer d'activité à un enfant rend possible pour lui de créer ses occasions d'expérimentations dans le domaine de la motricité, du langage, des sens, du partage ou de la socialisation. Et au-delà de la question de « ne rien faire », nous admettons la possibilité pour l'enfant de s'éveiller et de se développer sans l'intervention des adultes.

Les périodes d'inactivité de l'enfant, loin d'être du temps perdu, lui permettent de se poser, d'imaginer, de rêver, de réfléchir sur lui-même et les autres. Ces moments sont donc indispensables pour tous les enfants qui sont accueillis en crèche. En effet, sa journée est souvent longue pour lui. Ces instants d'inactivité lui permettent de se ressourcer et de se reposer de la collectivité. Ainsi, le manque permet à l'enfant de trouver en lui les ressources nécessaires à son équilibre.

3. L'éveil à la nature

La crèche propose diverses activités d'éveil reliées à la nature comme cultiver notre potager à l'aide du récupérateur d'eau de pluie et des déchets du compost. Dans notre démarche, nous privilégions la réduction des produits nocifs pour la santé et pour l'environnement. Lors des activités dans le potager, les enfants sèment, plantent et récoltent les légumes et les fruits (radis, salade, fraises, herbes aromatiques...).



Parallèlement, nous proposons aux enfants des sorties au marché du village le mardi matin afin d'éveiller leurs sens (*odorat, goût, sons...*).

Nous réalisons des créations avec des objets de récupérations (*mobiles avec des marrons, transvasement avec des noix*).

Tous les matins, lors du regroupement, nous parlons du temps qu'il fait en regardant le ciel.

Nous avons des poissons rouges et les enfants les observent régulièrement. Pour autant, nous privilégions le plus possible de faire des sorties pédagogiques pour favoriser la rencontre avec les animaux dans leur environnement.

Notre démarche a pour objectif de permettre aux enfants de découvrir, d'expérimenter, d'être acteur de leur environnement et de les sensibiliser au respect de la nature en leur proposant d'explorer la faune et la flore qui les entoure. Nous participons à l'éducation de l'enfant en l'accueillant dès le plus jeune âge et nous contribuons à notre niveau à l'adulte qu'il sera demain.

Toutes ses activités autour de l'éveil à la nature nous ont amené à nous poser encore davantage de questions sur ce sujet. Notamment la question suivante : Combien de temps en moyenne passons nous à l'extérieur ?

Suite à plusieurs formations suivies sur la santé et l'environnement, nous avons approfondi les réponses à ces questions. Il se trouve que les enfants passent près de 90% de leur temps en intérieur. Les conséquences sur leurs apprentissages, leur santé physique et mentale sont importantes.

Nous avons alors fait le choix en équipe, et dans une démarche écologique, sanitaire et engagée de développer un projet majeur dans notre pratique quotidienne : Jouer dehors par tout temps.

Qu'il pleuve ou qu'il vente, qu'il fasse froid ou chaud, nous avons opté pour le jeu à l'extérieur. Pourquoi ?

Tout d'abord, jouer dans la nature, c'est bon pour la santé. Ecraser la boue, tasser la terre, transporter les feuilles mortes, c'est certes plein de microbes, mais certains microbes sont justement bons pour la santé de l'enfant. Ces micro-organismes peuvent être sujets de bien-être. En étant en contact régulier avec des microbes non dangereux, l'enfant développe une mémoire immunitaire et apprend à y faire face.

Nous avons choisi d'investir dans l'achat de tenues type combinaisons de pluie pour chaque enfant afin de multiplier nos jeux en plein air par tout temps. Les parents fournissent les bottes en caoutchouc. Même si le temps est pluvieux, nous permettons aux enfants d'avoir des temps de jeu en extérieur. Nous mettons alors des salopettes par-dessus les vêtements des enfants et nous proposons le jeu extérieur le plus souvent possible. Les enfants peuvent jouer dans les flaques sans salir ni mouiller leurs vêtements.

Jouer avec la nature, c'est aussi découvrir la faune et la flore et s'émerveiller, développer la curiosité de l'enfant. L'enfant, tout petit, apprend à observer l'évolution du vivant, le cycle de la vie, des saisons.

Nous réalisons au quotidien des activités autour de ces observations : un ver de terre qui se promène, un oiseau qui se pose sur la branche et chante, une pâquerette qui pousse, un animal qui fait peur mais qui est en fait totalement inoffensif.

Jouer dehors c'est donc éveiller ses 5 sens. L'enfant sent le romarin, sent l'odeur de la pluie sur le sol encore chaud, celle du foin tout juste mis en botte.

Il mange bio, local un maximum car c'est aussi une importante démarche de notre crèche.

L'enfant touche et malaxe différentes textures naturelles : l'herbe, la terre, le sable, l'eau... Puis il voit des tous petits insectes et des avions dans le ciel. Et il entend le chant des oiseaux, le bruit du tracteur tondeuse.

Tous ses sens sont en éveil et on sait que le bébé et le jeune enfant se développent et expérimentent la vie et le monde qui les entourent à travers leurs sens.

Jouer dehors, c'est aussi favoriser une "motricité libre" comme l'a fait émerger Emmi Pickler, pédiatre hongroise du XXème siècle. La nature est un lieu privilégié pour expérimenter et acquérir pleinement sa motricité.

L'enfant peut courir, sauter, grâce aux éléments adaptés mis à sa disposition pour mettre à profit ses apprentissages en plein air. Il va ainsi se fabriquer son "schéma corporel", qui lui permettra de se créer une "image mentale" de lui-même. Cette image va, toute sa vie, influencer son rapport à l'espace et à son environnement (*la coordination, la latéralisation*). Nous mettons en place des ateliers de jeux d'eau, de bulles, de culture du potager dans laquelle l'enfant développe aussi sa motricité fine.

Pour conclure, jouer un maximum à l'air libre, c'est aussi un enjeu de société où, nous, les professionnels, accompagnateurs de l'enfant avons un rôle à jouer. De par nos propositions, nos apports à l'enfant, nous le sensibilisons à la protection de son environnement. Cet intérêt du très jeune enfant pour le monde naturel l'amène un peu plus âgé à se sentir concerné par les questions liées à la nature. Nous sommes, nous les adultes, les relais principaux d'une démarche environnementale, car plus l'enfant nous verra fermer le robinet, éteindre la lumière, sauver une araignée plutôt que de l'écraser ou encore jeter un déchet plastique à la poubelle du tri, plus il sera enclin à reproduire nos gestes. Nous sommes donc des médiateurs privilégiés entre l'enfant et la nature. Notre pratique aujourd'hui influencera l'adulte qu'il sera demain. Nous avons un message de sauvegarde de la nature à transmettre aux tout-petits (*futurs adultes*) que nous accueillons à la crèche.

Tous les grands pédagogues, comme Maria Montessori, Célestin Freinet ou encore Reggio nous ont montré que la découverte de la nature permet l'apprentissage des valeurs humaines telles que le respect, la patience, le soin et l'empathie.

Depuis mai 2021, nous avons donc choisi d'orienter quotidiennement notre travail et nos apports à l'enfant autour de cette approche écologique.

III. Les Soins à la crèche

a. La santé de l'enfant

1. L'accueil de l'enfant malade

Afin de répondre au mieux aux besoins des tout-petits et aux attentes des parents concernant la santé des enfants, des protocoles sont mis en place.

Si un enfant est malade à son arrivée, nous recueillerons toutes les informations nécessaires à sa prise en charge et s'il a un traitement médicamenteux sur ordonnance à prendre (*date et moment de la journée*).

Les parents devront nous amener une prescription datée, signée comportant le nom de l'enfant ainsi que les médicaments concernés. Son traitement lui est administré par l'équipe et la prise sera notée dans le registre selon le protocole en vigueur (*cf. le règlement de fonctionnement de la crèche*).

Les professionnels téléphonent systématiquement aux parents afin de les avertir de la fièvre ou autres symptômes de leur enfant ou pour qu'ils viennent le récupérer si son état le nécessite.

En cas d'allergie d'un enfant, d'intolérance ou d'interdit alimentaire ne nécessitant pas de traitement médicamenteux, l'équipe s'attachera à respecter scrupuleusement le Protocole d'Accueil Individualisé de l'enfant (*tout PAI doit être signé et validé en bonne et due forme*).

2. La prise de température

Si l'état de santé d'un enfant nous interpelle ou si les parents nous avaient annoncé à l'accueil qu'il était susceptible d'avoir de la fièvre, nous procédons à des prises de températures régulières.

La température est prise, par un membre de l'équipe du service, en axillaire en première intention. Si le résultat reste douteux, et uniquement en dernière intention, une prise de température par voie rectale sera effectuée pour un résultat le plus juste possible.

Si l'enfant a de la fièvre et tolère mal la température ou s'il souffre, nous appliquons le protocole médical en vigueur.

Avant de lui administrer l'antipyrétique, la professionnelle vérifie la validité de l'ordonnance de l'enfant (*antipyrétique*), son poids (*grâce au suivi du poids de l'enfant*) et téléphone aux parents avant d'administrer la dose à l'enfant pour s'assurer qu'il n'a pas eu de prise depuis plus de 6 heures.

C'est aussi primordial pour nous d'avertir les parents de l'état de santé de leur enfant afin qu'ils puissent, si cela est nécessaire, prendre un rendez-vous chez le médecin ou pédiatre.

Le suivi de la température est noté sur la fiche de transmission de l'enfant et toute administration de médicament est notée et consignée dans un registre.

En cas de blessure légère, les professionnelles interviennent. En effet, les professionnelles appliquent les protocoles, à savoir la possibilité de mettre du froid, de laver une plaie à l'eau, d'arrêter un saignement en appuyant sur la plaie. En cas d'urgence ou d'accident, les professionnelles doivent appeler le 15. Les parents seront avertis dès que possible.

3. Administration des soins et traitements médicaux aux enfants

Dès l'admission et en référence à l'Art R2324-39 du CSP, les parents sont informés par la directrice des conditions dans lesquelles les soins et traitements sont administrés. Le personnel de la crèche peut administrer des médicaments aux enfants malades sous conditions. Les parents doivent avoir fourni une ordonnance médicale au préalable, les médicaments nécessaires et avoir signé l'autorisation pour que l'ensemble de l'équipe (*formée par le RSAI*) puisse administrer ce médicament.

L'enfant pourra alors être soigné et recevoir un traitement par un professionnel de la crèche. Tout acte et traitement sera scrupuleusement noté dans le registre de santé.

Les médicaments seront conservés au frais si cela est indiqué sur l'emballage et devront être transportés par les parents dans le respect de la chaîne du froid, sinon il ne pourra être administré. Les antipyrétiques sont conservés dans l'armoire à pharmacie de la crèche. Si possible, il est préférable de privilégier des prises de médicaments sur des temps en dehors de l'accueil en crèche (*matin et soir*).

Si un enfant se blesse ou se cogne, le professionnel déposera une poche de glace à l'endroit où l'enfant s'est fait mal si nécessaire. En cas de blessure et de saignement il rincera la plaie uniquement à l'eau. En cas d'urgence, l'équipe appellera systématiquement le 15 et préviendra les parents dès que possible. Tous accidents donnent lieu à une déclaration à la PMI.

Dans le cas de PAI, Protocole d'Accueil Individualisé, les parents devront faire remplir le document PAI au médecin de l'enfant avant de le faire valider par le RSAI de la structure et la direction.

Toute l'équipe est ensuite informée des conduites à tenir que ce soit en termes de prévention (*ex : éviction d'un aliment*) que d'action si l'enfant fait une réaction (*traitement à administrer en cas de réaction allergique par exemple*).

Le PAI de l'enfant est conservé dans son dossier médicale et ses traitements dans la pharmacie de la crèche.

4. Hygiène des locaux :

Des mesures d'hygiènes rigoureuses doivent être appliquées tant au niveau des locaux que du personnel accueillant les enfants.

L'hygiène des locaux se fait grâce à l'application du plan de nettoyage des surfaces, des sols. Suite à des formations « Nesting » et « santé environnementale », les produits que nous utilisons pour le nettoyage des surfaces sont sains (*machine à vapeur, produits ecolabellisé*). Nous avons mis en place une traçabilité du nettoyage comme le préconise la PMI. Le mobilier et les jouets qu'utilise l'enfant sont eux aussi nettoyés régulièrement, selon un protocole. Ceci permet d'éviter la prolifération des microbes. Le nettoyage du sol, des tapis et des vitres se fait avec un nettoyeur vapeur, en dehors de la présence des enfants, afin de n'utiliser aucun produit chimique tout en maintenant une hygiène irréprochable.

Pour que cette hygiène soit accrue, elle est complétée par une nécessaire hygiène des professionnelles. Nous suivons donc les protocoles de nettoyage ou de désinfection des mains (*avant et après un change ou un mouchage de nez, avant les repas*). Pour éviter d'apporter trop de microbes de l'extérieur, nous avons des chaussures spécifiques. C'est pour intégrer les familles à cet effort sur l'hygiène que nous leur demandons de mettre des sur chaussures quand elles entrent dans la structure et de se laver les mains en arrivant.

Mais tout ceci n'empêche pas les enfants d'être parfois malades.

b. Les soins et l'hygiène corporelle des enfants

1. Le respect du corps de l'enfant

Le soin corporel est un temps fort avec l'enfant, un moment *privilegié* (*change, lavage de nez, lavage des yeux, débarbouillage, lavage des mains*)

C'est un moment individualisé, calme. Nous parlons à l'enfant, nous lui disons ce que l'on fait, nous nommons les différentes parties du corps que l'on touche, ce qui lui permet de mémoriser/intégrer son schéma corporel. En fonction de l'âge et de l'autonomie, nous commençons à le faire participer.

Quant à l'intimité, elle est préservée par la pièce séparée du lieu de vie, donc cachée de la vue. Si on doit rentrer dans la pièce, on s'excuse auprès de l'enfant et du professionnel. La parole ne sera jamais jugeante.

Nous mettons l'accent sur la verbalisation pour les soins invasifs (*prise de température, lavage de nez*) « je regarde tes boutons... ». Et nous ferons participer au maximum l'enfant.

Par mesure de sécurité, l'enfant sur le plan à langer ne sera jamais lâché ou laissé seul. La bonne organisation du soin accroît la *sécurité* (*tout le matériel est disponible et on ne doit rien avoir à chercher dans le sac*).

2. Le lavage des mains

Jusqu'à deux ans environ, les jeunes enfants partent à la découverte du monde avec leurs mains et leur bouche : c'est la phase orale. Tout ce qu'ils réussissent à attraper est aussitôt porté à la bouche peu importe qu'il s'agisse d'un jouet, d'une poussière ou de nourriture. Il est donc important de laver les mains des tout-petits plusieurs fois par jour.

A la crèche, dès le plus jeune âge, nous mettons en place le lavage des mains. Pour les plus petits bébés, nous utilisons un gant en tissu éponge avec du savon et nous lavons nous-mêmes les mains des enfants. Pour les enfants qui marchent, nous leur proposons de se laver les mains au lavabo qui est à leur hauteur.

Pour les enfants qui se lavent les mains sous le robinet, nous leur offrons du savon liquide, plus facile à utiliser, hygiénique et qui les captive. Il est si amusant pour eux de se laver les mains avec du savon en distributeur qui fait des bulles, qu'il sera facile de les initier à le faire seul et souvent.

Le retroussement des manches évite d'avoir à changer les enfants et à faire sécher les vêtements éclaboussés après le lavage. Puis les enfants se sèchent les mains eux-mêmes à l'aide d'une serviette éponge.

Tout adulte doit avoir l'habitude de se laver les mains régulièrement, celui qui évolue avec les enfants particulièrement. Chaque professionnel se lave les mains avant de commencer à travailler, de toucher à de la nourriture, avant et après chaque activité susceptible d'avoir infecté les mains (*changes, mouchages de nez*). Cette habitude diminue les risques de contamination ou d'entrée en contact avec des bactéries, virus ou parasites.

3. Le change

C'est une belle occasion de créer une relation d'intimité avec le tout-petit.

Etant donné le grand nombre de fois où un bébé doit être changé et le temps consacré à cette opération dans une journée, il est indispensable d'en faire une activité agréable et d'apprentissage.

Il est même souhaitable que les changements de couche deviennent des moments privilégiés au cours desquels s'approfondit la relation adulte-enfant puisqu'il représente un des rares moments où un professionnel peut être seul avec un bébé. Cette routine se transforme en un moment important dans le développement du lien d'attachement.

Pendant le changement de couche, l'adulte considère l'enfant comme un partenaire et prend le temps de lui annoncer ce qu'il va lui faire.

Pour respecter l'intimité du bébé, nous l'aménonseul à la salle de change.

Ainsi, nous pouvons prendre le temps d'échanger avec l'enfant et de tenir compte de ses capacités (*position assise, se relever seul, monter et descendre les marches ...*). Plus il grandit et devient autonome, plus nous l'aménonseul à devenir acteur de ce moment privilégié en montant l'escalier, en enlevant sa couche seul si cela est possible. Et, nous pourrons alors lui proposer aussi d'être changé debout.

C'est l'occasion pour l'enfant d'exercer ses habiletés. Ce moment est aussi un moment de coopération, il prendra alors confiance en lui et son autonomie s'épanouira.

- L'aménagement de la salle de change

Pour que ce moment se déroule dans les meilleures conditions, l'aménagement du coin à langer est optimal. En effet, nous avons le matériel de soin à disposition sur le comptoir de la table à langer, la poubelle à couche est accessible facilement. Le lavabo est muni d'un mitigeur où l'eau est tiède en général et il s'allume grâce à une commande fémorale pour une bonne hygiène. Nous avons également à portée de mains le matériel pour le nettoyage et la désinfection des mains.

Un escalier permet aux enfants qui ont acquis la marche (*ou même le déplacement avec appui*) de monter de façon plus autonome sur la table à langer.



Nous utilisons des couches jetables sans perturbateurs endocriniens ou substances volatiles toxiques. L'équipe se tient au courant des dernières analyses réalisées sur les produits utilisés à la crèche afin de choisir les produits les plus sains possibles pour les enfants.

- Le change respectueux de chacun

Après un change ou tout autre soin corporel, nous notons dans le classeur de transmission les informations que nous pensons importantes pour les fournir le soir aux parents (*ex : une selle faite aux WC, un lavage de nez effectué car l'enfant était très enrhumé...*).

Dans les salles de change des deux services, des supports sont affichés et utilisés par l'équipe afin de permettre de réaliser le soin le plus adapté possible à l'enfant. Cette fiche permet à l'équipe de savoir qui a été changé et à quelle heure et de connaître parfaitement les habitudes de l'enfant (*sa taille de couche, chez les grands s'il n'a plus de couche à la sieste par exemple...*).

Toutefois, la crème de change est un médicament et elle sera appliquée sur l'enfant uniquement si une ordonnance a été fournie par la famille.

c. L'acquisition du contrôle des sphincters

1. Le processus

Ce que l'on appelle communément « l'acquisition de la propreté », par habitude et par facilité est l'acquisition du contrôle des sphincters. Les sphincters sont les muscles qui permettent d'ouvrir et fermer la vessie et l'anus. Cette acquisition psychomotrice comme les autres acquisitions motrices du jeune enfant dépend essentiellement de la maturation neurologique.

Il s'agit d'un besoin physiologique et non d'une envie. C'est un processus spontané et naturel.

L'enfant sent et sait quand il est prêt.

L'acquisition du contrôle sphinctérien dépend de la maturation neuromotrice et psychique de l'enfant : l'enfant doit être prêt dans son corps et sa tête. A ce moment de son développement, perdre ses matières est aussi angoissant que perdre une main ou un pied. C'est pour cela que les jeunes enfants peuvent avoir de vraies paniques lorsque l'on tire la chasse par exemple. Il faut donc attendre encore plusieurs mois et beaucoup de jeux pour que l'enfant prenne conscience que son corps est « comme un contenant », il reste entier même « lorsqu'il se vide ».

Afin d'optimiser cette préparation, nous proposons aux enfants toutes les matériaux possibles (*eau, sable...*) pour transvaser, vider et remplir. De plus, nous accompagnons toutes ces étapes par la parole pour rassurer l'enfant car nous sommes conscients que les conditions de cet apprentissage ont des conséquences sur le développement de sa personnalité dans sa globalité.

2. Un accompagnement en douceur

La salle de change avec ses toilettes devient un lieu d'imitation et de découverte de l'autre (*et donc de soi*). Le change se fait debout (*sauf en cas de selles*), l'enfant se lave et se sèche seul, l'adulte est ainsi moins invasif.

Nous avons un rôle de continuité entre la maison et la crèche : ce que les parents commencent à la maison, nous le poursuivons (*si possible*). Il arrive que les débuts de cette acquisition de maîtrise des sphincters se fasse à la crèche, quand l'enfant veut imiter les autres et aller au pot. Dans ce cas, nous en parlons aux parents le soir même.

Nous accompagnons cette étape en s'appuyant sur des ouvrages, comptines et sur les jeux d'imitation avec les poupées qui vont « au pot » en plus de tous les jeux de matière à malaxer.

Nous avons décoré la salle de change avec des images à hauteur d'enfants qui représentent des personnages de livres qu'ils connaissent et qui eux aussi traversent cette grande étape de la couche au pot et/ou aux toilettes.



En effet, à la crèche, l'enfant peut à son aise aller au pot ou aux toilettes, c'est lui qui choisit ce qu'il préfère et progressivement nous lui proposerons d'aller aux toilettes quand nous sentirons qu'il est prêt. En général, nous n'avons même pas besoin de le proposer à l'enfant, il y va de lui-même.

IV. Le repas

a. Une réponse à un besoin fondamental

L'alimentation joue un rôle important dans la vie de l'enfant car elle répond à plusieurs de ses besoins tels que le besoin nutritionnel, relationnel, affectif, sensoriel, moteur et social. Le besoin de se nourrir est le premier auquel nous répondons lors des repas car pour que les tout-petits grandissent, il leur est nécessaire d'avoir des apports réguliers et équilibrés de nourriture.

Ensuite au cours du repas, les autres besoins entrent en jeu. En effet, l'enfant a un besoin permanent d'être reconnu par les adultes comme un individu à part entière et différent des autres enfants.

1. Les signes de faim

Les sensations occasionnées par la faim rendent le bébé inquiet : les plus petits manifesteront leur besoin de manger par des pleurs ou de la nervosité. Nous observons ces signes de faim chez l'enfant pour lui offrir la nourriture appropriée au moment opportun. L'équipe fait en sorte que les repas soient des moments privilégiés où les contacts sont chaleureux et l'apprentissage est favorisé.

2. Notre approche du temps du repas

- Un échange avec les parents indispensable

Au moment de l'entrée de l'enfant à la crèche, nous prenons le relais du choix de son mode d'alimentation (*lait maternel ou maternisé*). Un recueil de données exhaustif est donc élaboré avec les parents au moment de son adaptation (*nombre de prises de biberons, intervalles entre les prises, durée de la prise, rituels...*). Puis nous échangeons avec les parents concernant l'évolution des quantités proposées.

Le repas est un moment de relation duelle entre l'enfant et le professionnel qui lui donne à manger jusqu'à ce qu'il marche. Ainsi, nous pouvons communiquer de manière individuelle avec l'enfant dans une période où il en a énormément besoin pour la construction de son identité. Puis progressivement, il prendra ses repas à table avec d'autres enfants par petits groupes d'environ 5 enfants. Ceci lui permet d'apprendre à tenir compte des autres et de leurs besoins.

C'est par ces moments privilégiés (*et d'autres*) que nous accompagnons doucement l'enfant dans le processus de socialisation.

Pour pouvoir accompagner l'enfant dans son développement moteur et sensoriel, nous le laissons découvrir les textures des aliments (*il touche avec les mains*) et apprendre à utiliser la cuillère puis la fourchette. Nous incitons l'enfant à goûter mais nous ne le forçons jamais à manger ou à finir son assiette. Le moment du repas doit être un temps de plaisir et de convivialité.

Les repas que l'enfant va prendre au sein de la crèche sont la collation de 9h, le repas du midi et le goûter. La collation est composée de tranchettes de pain et d'eau. Cette collation est proposée aux enfants présents en fonction de leurs besoins. L'enfant est susceptible de la refuser. Les menus du mois sont affichés dans la vitrine extérieure de la crèche et dans les unités. Le soir, au moment des transmissions professionnels-parents, nous expliquons systématiquement ce que l'enfant a mangé s'il est dans le groupe des bébés. Une fois dans le groupe des grands, nous évoquerons le repas davantage sous l'angle de l'apprentissage. Toutefois, si les parents souhaitent savoir quelle quantité leur enfant a mangé, ou bien si nous jugeons important de l'indiquer, nous tâcherons de le dire aux parents lors des transmissions du soir.

- [Les préparatifs du repas, les mesures d'hygiène et les réglementations](#)

Les mères qui le souhaitent ont la possibilité de poursuivre l'allaitement maternel en appliquant le protocole de conservation et d'acheminement du lait à la crèche.

Concernant le lait maternisé, la crèche ne fournit pas le lait car il est très rare que les enfants aient la même marque de lait. Ainsi, nous demandons aux parents d'apporter leur propre boîte de lait neuve sur laquelle nous notons la date d'ouverture et que nous conservons dans un endroit sec durant trois semaines à un mois (*en fonction de délai de conservation noté sur la boîte de lait de l'enfant*). Nous appliquons le protocole de préparation des biberons en respectant les règles d'asepsie.

L'aménagement du service des bébés est pensé de manière que le professionnel ait tout le matériel nécessaire sur place. Une biberonnerie est à disposition ainsi qu'un réfrigérateur facile d'accès et un fauteuil d'allaitement confortable pour le bébé et pour le professionnel. Pendant que nous donnons un biberon à un bébé, nous tâchons d'avoir réuni tous les accessoires nécessaires pour ne pas avoir à se relever et par conséquent prendre le risque d'insécuriser l'enfant. Nous appliquons la réglementation d'hygiène des biberons en vigueur. La manipulation des biberons, tout comme celle de la nourriture, requiert des précautions sanitaires auxquelles nous sommes vigilants.

Nous donnons aux enfants de l'eau du robinet sauf si le parent le refuse. Dans ce cas, nous fournissons une marque d'eau minérale en bouteille. Si celle-ci ne convient pas à l'enfant, les parents ont la possibilité de fournir l'eau minérale de leur choix. Nous notons la date d'ouverture sur la bouteille et nous la conservons au frais 48h après ouverture.

Pour réchauffer un biberon, nous utilisons un chauffe-biberon, nous vérifions toujours la température du contenu avant de l'offrir à l'enfant en laissant couler quelques gouttes sur le revers du poignet.

b. Offrir un biberon au bébé

L'adulte s'assoit confortablement, tient le bébé bien collé contre lui de façon qu'il se sente bien au chaud et en sécurité. Il veille à soutenir la tête du bébé de manière qu'elle soit placée nettement plus haut que son estomac et faire en sorte que sa position lui permette de nous regarder dans les yeux. Le biberon est offert systématiquement dans les bras de l'adulte afin de favoriser le lien. Chaque bébé a son propre biberon, en verre, fourni par la famille.

Lorsque le bébé a fini son biberon ou n'en veut plus, le professionnel le garde contre lui, debout contre son épaule afin de favoriser le rot. Il installe ensuite le bébé sur un transat pour faciliter sa digestion et anticiper toute régurgitation.

Très vite, cependant, le nourrisson se montre intéressé pour boire seul son biberon. S'il démontre cet intérêt, c'est qu'il est prêt à le faire. Il s'agit d'une quête d'autonomie que nous respectons.

c. La diversification alimentaire

1. Quand et comment ?

L'âge n'est pas toujours le meilleur indice pour savoir si un enfant est prêt à commencer la diversification alimentaire. En effet, certains enfants voudront manger plus tôt et d'autres plus tard. Il est donc important que parents et professionnels échangent à ce sujet. Nous préférons que les enfants introduisent un aliment pour la première fois à la maison avec leurs parents avant de leur proposer à la crèche. Les parents listent avec nous les aliments introduits pour qu'à notre tour nous les repropions à l'enfant.

Nous privilégions une introduction progressive par petite quantité. Cette manière de procéder permet de relever les réactions allergiques et laisse le temps à l'enfant de s'habituer aux goûts nouveaux.

Effectivement, c'est souvent le moment où certains enfants déclarent des intolérances, des allergies et cela nécessite de réaliser un Protocole d'Accueil Individualisé (PAI).

La période de la diversification entraîne aussi la mise en place de protocole alimentaire par choix familial, et nous respectons pleinement ces demandes (ex : *végétarisme, alimentation sans porc...*) dans la mesure du possible.

Par ailleurs, si un enfant réagit mal à un aliment, nous arrêtons de lui donner et nous ressaierons plus tard.

2. Comment accompagne-t'on ces premières cuillères ?

Les premières cuillères se donnent dans les bras de l'adulte puis les premiers repas se font sur la chaise haute ou dans le transat avec une cuillère souple adaptée à l'enfant. (*photos ci-dessous*)



Nous laissons à l'enfant la liberté de décider s'il veut manger peu, beaucoup ou pas du tout. Nous n'insistons pas pour que l'enfant avale quelques cuillères supplémentaires, nous risquons sinon de gâcher la relation, le repas et d'encourager la suralimentation. L'appétit des enfants subit des variations tout au long de ses premières années de vie. Ainsi, des pertes d'appétit peuvent se manifester lorsque le rythme de croissance ralentit et inversement.

Plus tard, vient la phase « des deux cuillères ». Bébé se contente souvent au début d'agiter sa cuillère et de la mordiller.

Mais il est en général très heureux d'avoir sa cuillère et c'est de cette façon que nous l'encourageons dans son apprentissage pour se nourrir seul. Puis, il finit par porter des cuillérées d'aliments à la bouche. Ce jeu représente une étape primordiale pour l'enfant et pour l'adulte puisqu'il vise à rendre l'enfant autonome à l'heure du repas.

Lorsque l'enfant maîtrise la position assise et sait se déplacer debout, nous lui proposons de s'installer dans une chaise à butoir avec une tablette personnelle. C'est le moment où il veut manger tout seul.

L'enfant aime manipuler les aliments, nous lui laissons donc toucher et découvrir les textures. Il a la possibilité de manger avec les doigts car il apprend ainsi à se nourrir seul. Toutefois, nous lui proposons de réintroduire la cuillère progressivement en fonction de ses acquisitions.

Petit à petit, lorsque l'enfant mange davantage seul, nous lui proposons d'ôter la tablette fixée à sa chaise et il passe alors à la table collective avec un tout petit groupe d'enfants d'un niveau d'acquisition équivalent. Un adulte les accompagne dans leurs apprentissages en les aidant quand ils en ont besoin et quand ils le demandent. Pour la santé des enfants, nous utilisons de la vaisselle saine, inox, verre ou porcelaine. Nous avons fait le choix d'utiliser le moins de plastique possible.

Les plus autonomes rejoignent un groupe un peu plus nombreux (*maximum 6 enfants*) à table. Les chaises avec butoirs sont remplacées par des petites chaises sans butoir. Nous veillons à ce que l'enfant tienne bien assis et que ses pieds touchent le sol. Des cales sont mises sous les pieds des tables en fin d'année lorsque les enfants de 2-3 ans ont les genoux qui touchent la table, afin de rehausser les tables et d'assurer ainsi leur confort. Pour les plus jeunes, en début d'année, les horaires de repas varient entre 11h à 11h30 en fonction de leurs besoins, alors que plus tard, ils passeront à table généralement à 11h30.

De même pour boire, nous offrons à l'enfant une gourde, à son nom, en inox avec tétine silicone. Le bec-tétine silicone permet de faire le compromis entre l'action de sucer et celle de boire normalement. Le corps humain a besoin d'eau et nous tâchons d'offrir de l'eau aux enfants régulièrement durant toute la journée et nous augmentons les rations lorsque la température ambiante est élevée ou que l'enfant est fiévreux.

d. Les rituels du repas chez les grands

Le moment du repas est un repère fort pour les enfants et tout un rituel est mis en place pour rassurer l'enfant. Les repas et l'acte de manger sont des activités qui peuvent être chargées d'émotions diverses.

Dans un premier temps, les enfants voient les adultes commencer à préparer le matériel pour passer à table, ces préparatifs servent de repères et nous permettent aussi de prévenir les enfants que le repas arrive et que leur besoin de manger va être satisfait. Puis, nous accompagnons les enfants se laver les mains, nous (*ou parfois les enfants eux-mêmes*) distribuons les bavoirs. L'enfant met son bavoir autour du cou et le professionnel n'a plus qu'à appuyer sur le bouton pression pour l'accrocher. Nous chantons la chanson « A table, les grands et les petits » si le chariot du repas se fait un peu attendre afin de les faire patienter. Afin de sécuriser les enfants, chaque professionnel reste à la même table en repère et ce sont les enfants qui changent de table s'ils le souhaitent, au gré de leurs envies.

Cette familiarisation avec le coin repas les met à l'aise et nous tentons toujours de garder ces repères pour les enfants. Ce sont les enfants qui vont où ils le désirent et avec qui ils veulent.

A table, le professionnel sert les enfants de sa table en fonction de l'appétit de chacun et lorsque nous resservons un enfant nous ne lui donnons qu'une demi-portion pour ne pas le mettre dans une situation d'échec.

En cours d'année, l'enfant sera invité à se servir seul à table et pourra commencer à utiliser une fourchette. Nous l'invitons à manger avec ses couverts. Cette évolution permet à l'enfant de commencer à évaluer les quantités qu'il met dans son assiette.

Il travaille aussi sa dextérité en manipulant plusieurs ustensiles (*plats, assiette, couverts, verre*) et sa socialisation car il doit tenir compte des besoins des autres enfants et attend son tour pour se servir.

A la fin du repas, l'enfant se débarbouille seul avec un gant mouillé et l'adulte peut accompagner ce moment avec une chanson : « Petit chat fait sa toilette ».

e. Un repas partagé avec le professionnel

L'équipe a fait le choix de manger avec les enfants en créant ainsi un moment convivial, propice aux échanges et à la découverte. C'est un moment de partage éducatif où les apprentissages sont encouragés. Les adultes peuvent échanger avec les enfants sur les couleurs, les saveurs, l'aspect et la texture des aliments. L'adulte se positionne aussi en exemple et nous savons à quel point l'enfant apprend par imitation. Le comportement général de l'adulte lors du repas peut influencer les enfants et leurs choix alimentaires. Matériellement, nous utilisons des chariots que nous mettons à côté de notre table avec tous les plats posés dessus afin d'éviter que le professionnel se lève continuellement et laisse les enfants dans un climat de confusion.

f. Notre cuisine

A la crèche, nous avons la chance d'avoir un(e) professionnel(le) qui réalise tous les plats sur place. L'ensemble des produits est transformé dans la cuisine. Cette personne est formée à la méthode d'hygiène HACCP (*Hazard Analysis Critical Control Point*) afin de garantir la sécurité de tous les usagers. Un deuxième agent, titulaire du CAP AEPE est également titulaire de la formation HACCP et peut remplacer en cas d'absence imprévue.

Lors des congés de la personne en cuisine, les repas sont fournis par l'Hôpital de Domme dans le cadre d'une convention signée entre la Communauté des Communes et l'Hôpital de Domme.

Les produits utilisés en cuisine sont des produits soit frais soit surgelés, à 70% d'origine biologique et nous privilégions le local. Les menus sont réalisés sur place, au mois, en suivant scrupuleusement les normes nutritionnelles en vigueur.

Tous les matins, au moment du regroupement de 10h dans le groupe des grands, le menu du jour est présenté aux enfants à l'aide de petites photos représentant les aliments.

V. Le sommeil

a. Le processus du sommeil

Le sommeil est primordial pour l'enfant, il le repose de l'activité de la journée. En plus de la récupération de la fatigue physique, il sert à la mise en place des circuits nerveux et favorise de nombreuses fonctions mentales et psychiques comme la mémorisation et l'apprentissage. Pendant qu'il dort et rêve, il se défoule psychiquement des tensions vécues (*fatigue, frustration, découvertes...*).

De plus, c'est pendant le sommeil qu'est sécrétée l'hormone de croissance.

Les périodes de repos nécessaires au tout-petit ressemblent à ses besoins alimentaires : elles sont fréquentes et de courtes durées. La plupart des nourrissons font plusieurs siestes au cours de la journée, en matinée et en après-midi. Puis entre l'âge d'un an et de deux ans, ils délaissent en général la sieste du matin et jusqu'à l'âge de quatre ans environ, ils ont besoin de la sieste de l'après-midi. Il existe bien sûr des besoins individuels variés et il faut se rappeler que le même enfant peut avoir des besoins différents selon les circonstances : lorsqu'il est malade, après une période intense de stimulations, après une nuit plus courte, il pourra faire une deuxième sieste ou une sieste plus longue que d'habitude.

b. Les signes de fatigue

On dit que l'enfant a besoin de repos lorsqu'il est fatigué. L'adulte doit cependant savoir reconnaître les signes qui révèlent le besoin de faire une sieste, car rares sont les enfants qui vont admettre qu'ils sont fatigués. Bien qu'il puisse être parfois difficile de détecter les besoins individuels des enfants lorsqu'on est en présence d'un groupe, certains signes demeurent toutefois très révélateurs.

La fatigue se manifeste dans le visage (*bâillements, frottements des yeux...*), dans le corps (*maladresse, mouvements lents, manque de coordination...*), dans l'humeur (*désintérêt, frustration plus importante, surexcitation...*).

De plus, l'enfant fatigué réclame souvent davantage l'attention de l'adulte.

c. Comment accompagne-t 'on le sommeil de l'enfant ?

Pour répondre au mieux au besoin de sommeil de chaque enfant et pour qu'il soit le plus réparateur et serein possible, nous mettons plusieurs éléments en place.

1. L'aménagement de l'espace de sieste

Les dortoirs sont séparés des lieux de vie afin que le calme soit le plus complet possible.

Chaque unité de vie a son dortoir. Ceci permet aux enfants d'avoir un repère spatial concernant l'endroit où ils se reposent pendant leur accueil à la crèche.

Pour accentuer ce repère spatial qui sécurise l'enfant, il a un lit qui reste le même pendant toute la semaine. Nous le faisons dormir toujours dans le même dortoir, à la même place.

Les dortoirs sont agencés de manière que les professionnelles puissent facilement y circuler.

Ainsi, nous pouvons rester auprès d'un enfant si cela est nécessaire.

Les professionnels feront attention à toutes les mesures de sécurité à mettre en œuvre pour limiter les risques de chute et de mort subite du nourrisson. C'est pour cela qu'avant six mois, les enfants de la section des bébés dorment au sein de la section (*lit, hamac, sol...*) et non dans le dortoir.

Dans le dortoir des bébés, les enfants (*après six mois*) dorment dans des lits à barreaux, remontés systématiquement quand l'enfant est dans son lit. Les lits sont dépourvus de tout accessoire, seul le doudou et la sucette peuvent être présents dans le lit.

L'enfant dort en gigoteuse (*sauf s'il fait chaud ou que l'enfant n'apprécie pas la gigoteuse*) sur un matelas recouvert d'un drap housse



Par mesure d'hygiène, le linge de lit est changé et lavé chaque semaine. Dans le groupe des grands, les enfants dorment dans des couchettes dans lesquelles ils n'ont plus de gigoteuse mais un drap dans lequel ils s'enfilent et une couverture si nécessaire.

2. L'importance des rituels avant la sieste

Après le repas, vient le temps de jeu et de préparation à la sieste. C'est à ce moment-là que les anxiétés commencent à apparaître chez certains enfants. Nous mettons donc en place des rituels pour accompagner en douceur les enfants vers le coucher.

Les enfants se déshabillent après avoir joué en sortant du repas. Ils rangent leurs vêtements dans leurs pochettes dédiées à cet effet pour les plus grands. Quant aux bébés, le professionnel aide l'enfant à se déshabiller en lui expliquant calmement qu'il va aller le coucher et pose ses vêtements dans son casier. Les enfants sont couchés en général en body de saison pour plus de *confort (et en gigoteuse en plus pour les bébés)*. Puis le professionnel explique à l'enfant qu'il va d'abord lui changer la couche ou lui proposer le pot/WC pour les plus grands (*pour ces derniers, nous sommes attentifs au fait qu'ils soient prêts et désireux*).

Puis nous proposons aux enfants d'aller s'asseoir dans le coin regroupement pour écouter une ou plusieurs histoires racontée(s) par l'adulte ou bien nous mettons une musique apaisante et relaxante.

Les enfants sont couchés de façon échelonnée chez les bébés. Chez les grands, le coucher est collectif hormis lorsqu'un enfant s'endort au cours du repas ou s'il a besoin de se reposer le matin, à ce moment-là, il lui est proposé de s'allonger sur son lit dans la salle de sieste.

3. L'endormissement et le réveil

Le sommeil est une transition parfois difficile pour l'enfant, c'est lâcher prise.

Cela peut être un moment anxiogène. Alors, le fait d'avoir le doudou (*qui représente la maison, les parents*) est important au sein de la crèche (*qui est « l'inconnue »*). C'est aussi le moment où l'enfant retrouve son objet transitionnel : son doudou et/ou sa sucette. S'il ne va pas le chercher par lui-même, nous lui indiquons que c'est le moment d'aller se reposer et qu'il peut aller le/les chercher dans sa pochette à doudou qui est à sa disposition.

Si un enfant n'a pas de doudou et en demande un, nous lui en prêtons un de la crèche.

Certains enfants ont du mal à se laisser aller au sommeil et peuvent avoir besoin de s'endormir dans la pièce de vie, le bruit ambiant les rassure. Nous respectons ce besoin et accompagnons l'enfant pour qu'il s'apaise, se rassure et puisse au fil du temps se coucher confortablement dans son lit.

Les enfants qui dorment dans leur lit sont accompagnés au sommeil en fonction de leur besoin. Un professionnel peut rester à côté d'eux, poser sa main sur leur dos ou au contraire le laisser s'endormir seul. Nous agissons en fonction de ce que l'enfant nous montre et de nos observations.

Chez les bébés, nous utilisons un baby phone afin de pouvoir intervenir dès que cela est nécessaire. Le babyphone utilisé est aux normes DECT (*à faibles émissions d'ondes électromagnétiques*).

Chez les grands, trois professionnels restent dans le dortoir pour le temps d'endormissement des enfants. Lorsque la majorité des enfants est endormie, les professionnels prennent leurs pauses mais un professionnel est constamment présent dans le dortoir tout au long de la sieste. Par nécessité d'organisation et de taux d'encadrement, les enfants qui dorment au-delà de l'heure du goûter sont seuls dans le dortoir, porte juste entrebâillée pour, qu'une fois réveillés, ils puissent rejoindre le groupe (*dans la salle de vie attenante au dortoir*). Dès ce moment-là, le professionnel utilise la fiche de vérification du dortoir toutes les 10 minutes et ce jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun enfant dans le dortoir.

Si un enfant a besoin d'être couché le matin ou le midi chez les grands, le système de la fiche de vérification du dortoir est également mis en place.

Lors des siestes dans le dortoir des bébés, dès qu'un enfant est couché, il y a systématiquement un passage d'un professionnel, toutes les 10 minutes, qui est noté dans un registre de vérification du dortoir. Il s'agit de vérifier la respiration des enfants et leur état général.

Nous ne réveillons pas un enfant car s'il dort c'est qu'il en a besoin. En moyenne, un enfant régule assez bien son sommeil seul. Un sommeil accru peut s'expliquer de plusieurs manières telles que la maladie, un manque de sommeil la veille, un décalage du rythme de sommeil, ... Quand cela arrive, nous sommes vigilants et nous en parlons le soir aux parents quand ils viennent chercher leur enfant.

Nous notons la quantité de sommeil (*chez les grands*) et les périodes de sommeil (*chez les bébés*) de chaque enfant afin de retransmettre ces informations le soir aux parents.

L'enfant, chez les grands, une fois réveillé, se lève, va changer sa couche ou va au pot/WC accompagné de l'adulte et il se rhabille.

Un enfant qui n'arrive pas à s'endormir pourra rester dans son lit pour se reposer et le professionnel lui propose de se lever lorsqu'il perçoit que l'enfant a besoin de sortir du dortoir pour jouer car il semble assez reposé.

VI. La sécurité affective

a. Satisfaire un besoin fondamental

Malgré l'importance de bien répondre aux besoins physiologiques des enfants, la satisfaction de ces besoins ne suffit pas non plus pour favoriser l'évolution de la personne. En effet, les bébés bien nourris, reposés, changés régulièrement éprouvent ensuite un énorme besoin de sécurité physique et affective qu'il est essentiel de satisfaire afin qu'ils développent le sentiment de confiance. La pyramide de Maslow permet de mieux comprendre la hiérarchie de ces besoins



La satisfaction des besoins de ce deuxième stade passe par la stabilité. Pour être bien, l'enfant a besoin de vivre dans des lieux qui lui sont familiers auprès d'adultes qu'il connaît. Il faut aussi lui assurer un horaire régulier. En effet, la stabilité de l'entourage et la prédictibilité des événements aident l'enfant à développer des repères dans l'espace et dans le temps et le rassurent.

Quand ses besoins physiologiques et ses besoins de sécurité sont satisfaits, le bébé a besoin de se sentir aimé et accepté par son entourage. L'envie de partager avec l'autre des moments agréables se développe chez l'enfant à mesure qu'il se sociabilise. Dès sa première année de vie, il recherche la compagnie des autres pour répondre à un troisième niveau de besoins : la socialisation. C'est donc à nous de l'aider à s'épanouir en groupe. Ainsi, pour que l'enfant se développe et grandisse dans de bonnes conditions, il a aussi besoin de se sentir serein. C'est ce que nous nommons la sécurité affective. Elle passe par divers actes au quotidien.

1. Notre attitude contenante

Lorsque nous portons physiquement un enfant car il a demandé un câlin ou qu'il avait besoin d'être consolé, nous nous installons de manière à ce, qu'ensuite, il puisse quitter nos bras, nos genoux pour repartir s'occuper de sa vie d'enfant. Ce portage physique est complété par le portage psychique. En effet, nous portons l'enfant dans notre tête quand nous lui parlons, que nous l'accompagnons dans ses actes, que nous l'aidons. Par nos agissements, l'enfant comprend qu'il peut nous faire confiance et compter sur nous car il compte pour nous.

Nous sommes physiquement et psychiquement là pour lui tout en lui laissant la liberté d'expérimenter seul : il a son « espace privé » (*intégrité physique et psychique*) dans lequel nous pouvons entrer s'il en montre le besoin.

2. Notre communication avec l'enfant

Tout est communication et pour que l'enfant se développe le plus harmonieusement possible, nous lui verbalisons ce qui va lui arriver et ce qui lui arrive afin que son environnement soit sécurisant. La communication avec l'enfant est primordiale pour nous. C'est ce qui détermine avec l'observation, l'accompagnement que nous lui proposons.

Elle a deux composantes aussi importantes l'une que l'autre : la non-verbale et la verbale.

La communication non-verbale (*agitation corporelle, expressions du visage, pleurs, regards*) est la seule et unique jusqu'à ce que l'enfant acquière le langage. Nous y sommes donc très attentifs chez le bébé et le très jeune enfant.

Ainsi, il peut nous « dire » ce qu'il ressent, ce dont il a envie et besoin. Pour pouvoir être les plus réceptives à la communication non verbale des tout petits, les professionnels les observent tout au long de la journée et tiennent compte de ce que les parents leur avaient transmis comme information le matin. La formation de l'équipe à la communication gestuelle associée à la parole a ici toute son importance. Son utilisation facilite la compréhension des besoins de l'enfant. De plus, une connaissance approfondie de chaque enfant et la verbalisation que nous lui faisons des soins que nous lui apportons et de ce qui l'entoure sont essentielles pour qu'il construise l'image de son corps, son estime de lui-même et la relation à l'autre.

L'enfant va commencer à babiller, vocaliser puis dire quelques mots. Avec l'apparition du langage, la communication verbale s'installe pour un échange mutuel. En effet jusque-là, nous étions ceux qui mettaient en mots et par ce biais l'enfant apprenait le vocabulaire nécessaire à la communication verbale. A partir du moment où il parle, les deux communications s'imbriquent dans les échanges qu'il crée avec nous. C'est la période où le « non », les « pourquoi ? » arrivent. L'enfant se positionne, s'inscrit comme un être décidant, existant par ses gestes et ses paroles. Dans notre communication avec lui, nous tenons compte de son évolution concernant sa propre communication. Nous sommes donc attentifs aux postures, gestes et paroles que nous dirigeons vers lui. En effet, nous « parlons » à l'enfant tant avec notre corps qu'avec les mots que nous employons pour lui expliquer le monde qui l'entoure.

Quand nous nous adressons à l'enfant, nous l'appelons par son prénom. Il saura ainsi que nous souhaitons entrer en relation avec lui. Nous nous mettons à sa hauteur pour que nos regards puissent se croiser, qu'il ait conscience que nous sommes disponibles pour lui et que la relation soit entière.

Nous reformulons toujours la demande de l'enfant pour qu'il sache que nous avons bien compris ce qu'il veut exprimer. Nous lui expliquons toutes les décisions que nous prenons et toutes les réponses que nous lui apportons afin qu'il se sente considéré comme un être acteur de sa vie.

Pour que le langage de l'enfant se développe et que son vocabulaire s'enrichisse nous nommons scrupuleusement tous les objets, aliments, jeux, prénoms des autres enfants, ... et ce, même s'il ne parle pas. Nous employons un vocabulaire adapté aux enfants et en faisant attention à la tonalité de notre voix.

La modulation de la voix exprime nos émotions. Nous faisons donc attention à celle-ci.

b. Poser les repères

C'est par la communication que nous posons les repères et les limites à un enfant. Ils sont nécessaires à la construction de son identité, au développement de son autonomie et à sa socialisation.

Les repères favorisent la sécurité physique et affective de l'enfant à la crèche. Il peut ainsi aller à la découverte de son environnement.

1. Les repères spatio-temporels

Tout d'abord lors de l'accueil du matin et de soir, l'enfant a pour repère le lieu où il est accueilli : la section des bébés pour ces derniers et la section des grands pour les grands.

Parents et enfants sont rassurés de savoir à l'avance où se diriger dans la crèche et vers quel professionnel de l'unité aller.

Ensuite, des rituels s'instaurent dès le début de l'année pour rythmer la journée des enfants. Lorsque le parent quitte la crèche, l'enfant peut mal vivre cette séparation et nous accompagnons l'enfant à dire au revoir à son parent par la fenêtre, si besoin. Vers 9h30/10h, l'enfant retrouve son unité de vie et participe s'il le souhaite à un moment convivial de regroupement pour se dire bonjour, chanter quelques chansons et évoquer le menu du midi, de manière ludique.

Avant le déjeuner, nous proposons aux enfants un temps calme (*lecture, chansons, lavage des mains...*) pour qu'ils se préparent à manger. Un instant paisible prépare les enfants à la sieste tel qu'une lecture ou l'écoute de musique douce.

2. Les repères humains

Enfin, l'équipe qui s'occupe de l'enfant est repérante pour lui. Le référent accompagne l'enfant pendant les temps forts du quotidien, source parfois d'angoisse (*repas, change, sieste...*). La notion de référence a toute son importance pour l'enfant et pour sa famille. Le professionnel devient un repère qui contribue au sentiment de sécurité affective de l'enfant. La référence n'est pas positionnée sur un professionnel en particulier à la crèche, nous avons fait le choix de référence par unité de vie. Au moins deux professionnels sont toujours stabilisés sur le même service et cela sert de repère pour l'enfant.

Lors de l'adaptation à la crèche, il tisse une relation privilégiée avec une professionnelle et cette relation s'étend ensuite, petit à petit, à l'équipe de l'unité. Si un enfant est accueilli depuis longtemps à la crèche, il retrouve des professionnels qu'il connaît et peut en découvrir de nouveaux. Nous sommes nombreux et cela permet à chaque enfant de pouvoir trouver un professionnel avec lequel il aura une relation privilégiée. Ce n'est pas forcément celui qui a accueilli l'enfant les premiers jours de son arrivée dans la structure.

3. Chaque chose a sa place et chaque place a sa chose

Pour que l'enfant se sente sécurisé, il est indispensable qu'il ait « sa place » à la crèche. Ainsi, il se sent comme faisant partie d'un tout, un tout « crèche ». Il sera membre à part entière de cet espace et de ce groupe.

Pour cela, les effets personnels des enfants ont une place fixe, indépendante de celle des autres, repérante et sécurisante.

Nous attribuons à l'enfant ses propres espaces :

- Son casier avec sa photo et son prénom,
- Son emplacement dans le bac à chaussure avec sa photo,
- sa pochette à doudous/ sucette avec sa photo,
- Son propre lit, toujours à la même place pour préserver les repères de l'enfant et le sentiment d'avoir sa place à la crèche.



c. Les limites

1. Un cadre sécurisant

Dès sa naissance, l'enfant a besoin d'un cadre et de limites autant que de liberté et d'autonomie. Les limites sont un des socles indispensables à l'enfant pour la construction de son identité. En effet, le moteur de la vie repose sur le désir qui, lui, se fonde sur la frustration.

Quand il entre à la crèche, il découvre de nouveaux repères, libertés et limites qui seront les mêmes pour tous les enfants. Les limites sont les règles de vie, les interdits que l'enfant doit respecter au sein de la crèche. Elles sont diverses et touchent tous les domaines de la vie dans la structure (*repas, sommeil, activités, objets, autres enfants, adultes, ...*).

Ce ne seront pas forcément les mêmes que celles qu'il connaît chez lui. Ces différences d'un lieu de vie à l'autre participent à la socialisation. Les limites structurent l'enfant : il en a besoin pour se sentir en sécurité et pouvoir ainsi expérimenter et apprendre en toute sérénité.

Nous travaillons aussi tous ensemble et avec les parents à l'apprentissage du respect de soi et d'autrui, du respect du « non » posé par l'adulte. A la crèche, le professionnel doit toujours se demander s'il n'en demande pas trop à l'enfant. En effet, si un enfant ne réagit pas à une règle ou la transgresse systématiquement, l'adulte doit se questionner pour savoir si cette règle n'est pas trop exigeante, si elle est compréhensible par l'enfant ou bien même si elle est adaptée et cohérente.

A la crèche, nous avons choisi que les interdits pouvaient être nuancés, certains sont intransgressibles, d'autres sont acceptables dans une certaine mesure. L'objectif est de trouver des limites qui sont les mêmes pour tous les enfants et que tous les adultes de la crèche appliquent de la même manière afin de rendre nos pratiques cohérentes.

2. Une cohérence éducative

C'est la continuité qui existe dans l'éducation que nous (*parents et professionnels*) donnons à l'enfant. Elle s'établit à deux niveaux : entre les deux lieux de vie de l'enfant et au sein de la crèche.

Un enfant a besoin de savoir qu'il existe un lien entre la maison et la crèche. Il est donc nécessaire que la communication qui s'est instaurée entre parents et professionnels au moment de son adaptation, se poursuive pendant toute la durée de son accueil dans la structure. C'est pour cela que nous prenons le temps (*le matin et le soir*) d'échanger avec les parents sur la soirée ou la journée de l'enfant. De plus, nous écoutons ce que les parents nous disent de l'éducation qu'ils mettent en place pour prendre leur relais, à notre niveau.

Nous sommes aussi attentifs aux questions que les parents nous posent quant au développement de leur enfant ou aux difficultés qu'ils rencontrent dans son éducation. Nous pouvons en reparler avec lui pendant son accueil à la crèche. La continuité éducative entre le domicile de l'enfant et la crèche rassure l'enfant.

Pour autant, l'équipe de la crèche ne débordera jamais de son cadre professionnel et garde à l'esprit que les premiers éducateurs de l'enfant sont ses parents.

d. L'objet transitionnel ou « doudou »

Il apparaît généralement entre 4 et 12 mois. C'est l'objet que l'enfant a choisi, sa première possession. Par conséquent, cela peut être une peluche, une sucette, ou encore un tissu (*de petite taille afin de prévenir tout risque de suffocation*) avec l'odeur du parent ... Il lui permet de se sentir en sécurité, d'être apaisé et d'effectuer la transition entre sa maison et la crèche.

Le « doudou » rassure l'enfant quand il doit se séparer de ses parents car, à travers lui, les parents sont symboliquement présents pour l'enfant. Le doudou crée un espace psychique transitionnel (*maison/crèche*). Ce rôle rassurant du « doudou » rend les nouvelles expériences (*motrices, affectives ou autres*) possibles à l'enfant.

Dans le cas de séparation difficile et si l'enfant n'a pas de doudou, l'équipe peut inciter les parents à fournir un objet transitionnel à leur enfant pour faciliter ce passage difficile.

Des espaces tels le coin cocooning et l'espace de sieste peuvent permettre aux enfants de passer un moment à l'écart du groupe avec ou sans adulte à leurs côtés pour trouver du réconfort et se sentir rassurer.

Plus l'enfant grandit, plus il se sépare facilement de son « doudou ». En effet progressivement, ses expériences et son développement lui permettent de construire un sentiment de sécurité intérieure et une capacité de réassurance. Il intègre peu à peu que l'absence de ses parents est temporaire.

Nous utilisons également l'album photos personnel de l'enfant comme repère maison/crèche. Tout comme son doudou, cet outil peut permettre à l'enfant d'accompagner les temps de séparation. Tout au long de la journée, c'est un album qu'il peut feuilleter pour se rassurer, pour mettre une image sur une absence. C'est un moyen d'expérimenter la notion de « permanence de l'objet » (*notion développée par le psychologue Jean Piaget*). Qu'il voit ou qu'il ne voit pas la personne aimée, l'enfant intègre progressivement que cette personne existe toujours, elle n'est pas perdue. Mais il faut du temps pour accepter l'absence de l'autre.

e. Accompagner les émotions de l'enfant

Ces moments de séparation parents-enfants, durant l'accueil de l'enfant à la crèche, peuvent entraîner une insécurité de l'enfant qui peut se traduire par des émotions diverses comme la tristesse, la peur ou encore la colère.

En équipe, nous travaillons sur la gestion des émotions de l'enfant, comment les comprendre, les accompagner avec bienveillance. Nous avons à cœur de créer un espace dans lequel les enfants peuvent vivre librement leurs émotions et trouver des outils pour s'apaiser. Nous pratiquons déjà au quotidien la contenance physique (« *Holding* » de Winnicott) et la contenance psychique (*stabilité du personnel, référence en lien avec la pédagogie Loczy*) indispensables pour aider l'enfant à gérer ses émotions. Nous mettons toujours des mots sur ce que vit l'enfant car verbaliser les choses, c'est aussi contenir l'enfant.

« L'enfant mérite que tu respectes ses peines, même si leur cause n'est quela perte d'un caillou » (Janusz Korczak)

Projet social et de développement durable



I. Présentation du territoire et de ses services

a. Présentation de la Communauté des Communes

Créée depuis le 1er janvier 2014, la Communauté des Communes Domme-Villefranche -Du-Périgord est issue de la fusion des anciennes Communautés des Communes de Domme (14 communes) et du Pays du Châtaignier (9 communes). Elle est donc désormais composée de 23 communes et compte 8893 habitants répartis sur 377 km². La densité de population est de 23 habitants au km².

Le siège social de la Communauté des Communes se situe à La Maison des Communes et des Services sur la commune de Saint-Martial-de-Nabirat

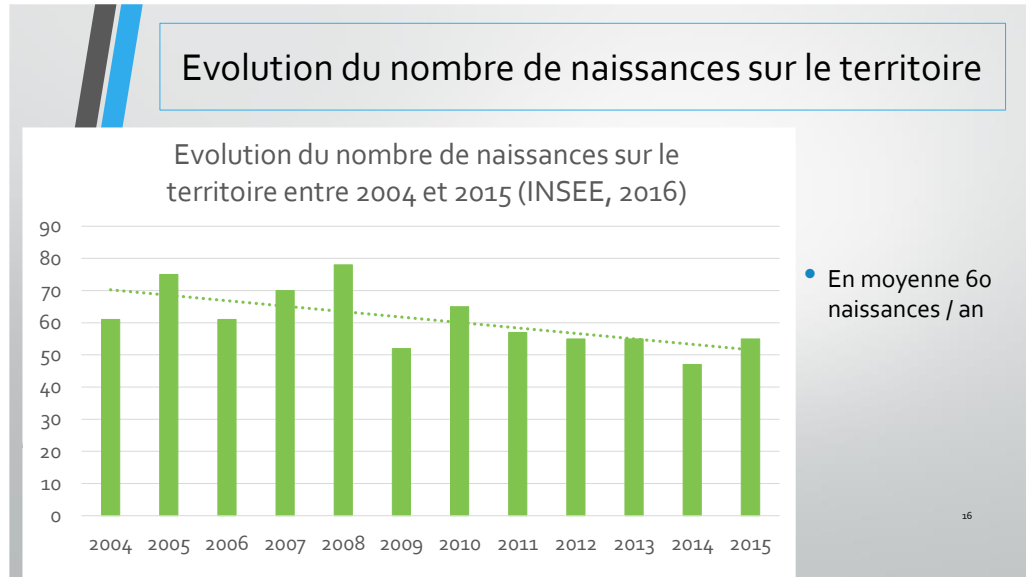


b. La démographie de la Communauté des Communes de Domme-Villefranche-Du-Périgord

Communes	Superficie (km2)	Population en 2015	Densité (hab./km2)
Saint-Martial-De-Nabirat	15,57	605	39
Besse	16,20	155	10
Bouzic	11,76	152	13
Campagnac-lès-Quercy	19,67	282	14
Castelnaud-la-Chapelle	20,88	471	23
Cénac-et-Saint-Julien	19,87	1201	60
Daglan	19,96	560	28
Domme	24,91	923	37
Florimont-Gaumier	9,05	144	16
Groléjac	12,28	644	52
Lavaur	9,00	66	7
Loubejac	18,55	272	15
Mazeyrolles	29,65	328	11
Nabirat	16,25	376	23
Orliac	10,54	61	6
Prats-du-Périgord	10,99	146	13
Saint-Aubin-De-Nabirat	6,49	136	21

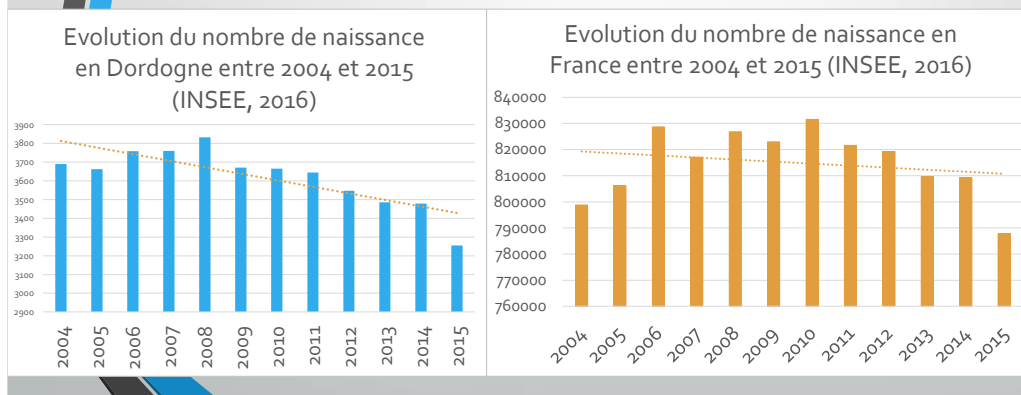
Communes	Superficie (km2)	Population en 2015	Densité (hab./km2)
Saint-Cernin-de-L'Herm	16,25	233	14
Saint-Cybranet	10,33	414	40
Saint-Laurent-la-Vallée	15,07	265	18
Saint-pompon	27,40	417	15
Veyrines-de-Domme	11,44	224	20
Villefranche-du-Périgord	24,50	713	29

1. La natalité sur le territoire



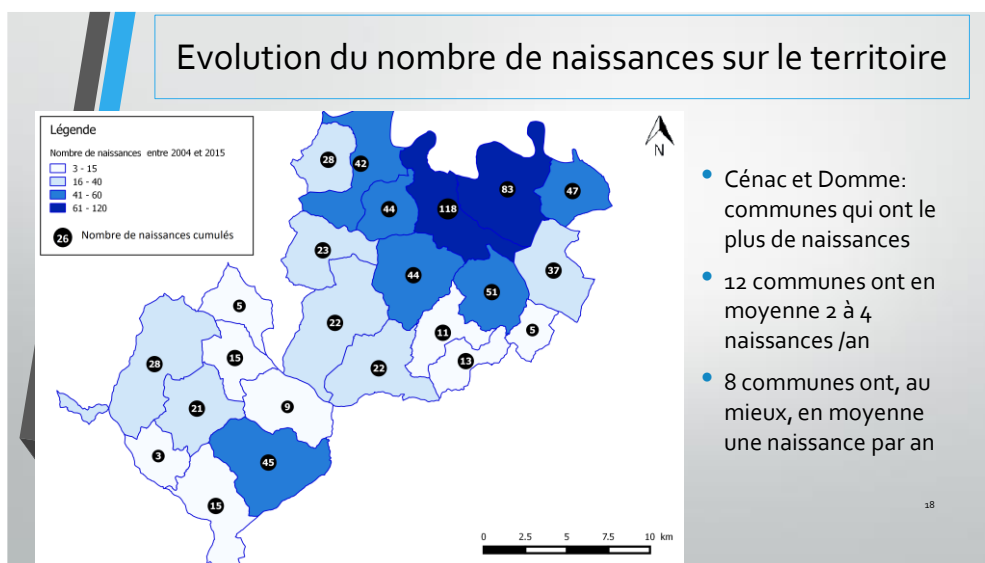
Source : Diagnostic territorial de la Communauté des Communes de Domme-Villefranche du Périgord le 26 septembre 2017

Evolution du nombre de naissances en France et en Dordogne



Source : Diagnostic territorial de la Communauté des Communes de Domme-Villefranche du Périgord le 26 septembre 2017

En 2017, en Dordogne, la natalité était de 7,6 naissances pour 1000 habitants.



Source : Diagnostic territorial de la Communauté des Communes de Domme-Villefranche du Périgord le 26 septembre 2017

2. Le nombre d'enfants de moins de 6 ans sur le territoire

		2015	2016	2017	Evolution annuelle moyenne entre 2015 et 2017
CC Domme Villefranche du Perigord	Nombre d'enfants de moins de 6 ans connus par la CAF	288	287	290	0,3 %
	Dont nés sur l'année	53	47	42	- 11,0 %
Dordogne	Nombre d'enfants de moins de 6 ans connus par la CAF	18549	18370	18009	- 1,5 %
	Dont nés sur l'année	2799	2794	2776	- 0,4 %

Source: Caf - fileasc, FR2_1217

3. Le nombre de déclarations de grossesse enregistrées par la Caf de la Dordogne

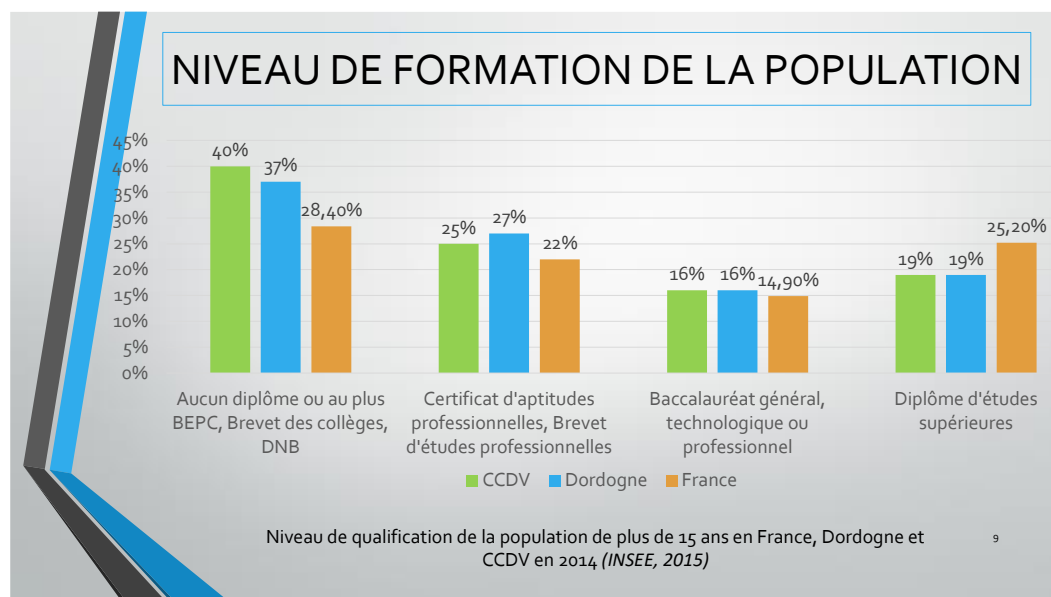
	2015	2016	2017	Evolution annuelle moyenne entre 2015 et 2017
CC Domme Villefranche du Perigord	37	33	48	13,9 %
Dordogne	2584	2853	2910	6,1 %

Source: Caf - basenat.gro

c. Les caractéristiques socio- professionnelles

Située en milieu rural, la Communauté des Communes présente un territoire diversifié au sein duquel l'agriculture et le tourisme constitue, parmi d'autres, les principales activités.

1. Le niveau de formation de la population



Source: Diagnostic territorial de la Communauté des Communes de Domme-Villefranche du Périgord, le 26 septembre 2017

2. Les familles monoparentales avec enfant(s) de moins de 6 ans connus par la Caf de la Dordogne

	2015	2016	2017	Evolution annuelle moyenne entre 2015 et 2017
CC Domme Villefranche du Périgord	31	31	38	10,7 %
Dordogne	2846	2869	2860	0,2 %

Source: Caf - fileasc, FR2_1217

d. Les autres services d'accueil enfance et jeunesse

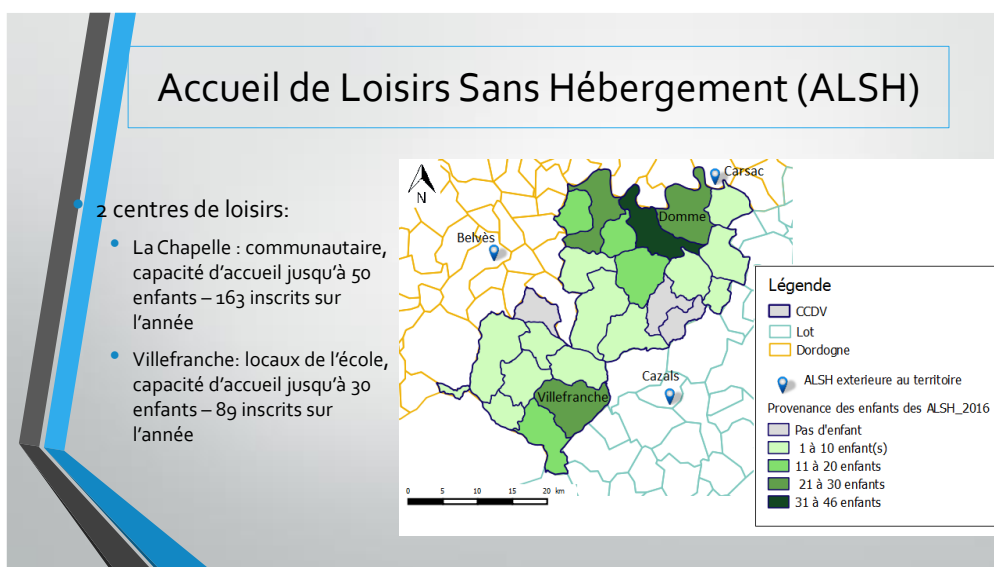
Le pôle Enfance-Jeunesse comprend deux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH) sur les communes de Castelnaud la Chapelle et Villefranche du Périgord ainsi qu'un Espace Jeune (à partir de l'entrée en 6^{ème}) à Daglan.

Ce pôle compte également la crèche intercommunale "La Courte Echelle" située sur la commune de Cénac et Saint Julien. Il participe aussi au Relais Petite Enfance (RPE) du Sarladais.

Ces différentes structures permettent d'accueillir les enfants âgés de 10 semaines à 17 ans. Le projet éducatif validé par le conseil communautaire se décline selon quatre axes :

- Favoriser l'épanouissement individuel et l'autonomie de l'enfant,
- Favoriser la socialisation et l'apprentissage de la vie en collectivité,
- Permettre la découverte et le respect de l'environnement de l'enfant,
- Permettre à chaque enfant de construire son temps de loisirs et d'être acteur selon ses choix et son rythme personnel.

1. Les 2 Accueils de Loisirs Sans Hébergement (ALSH)



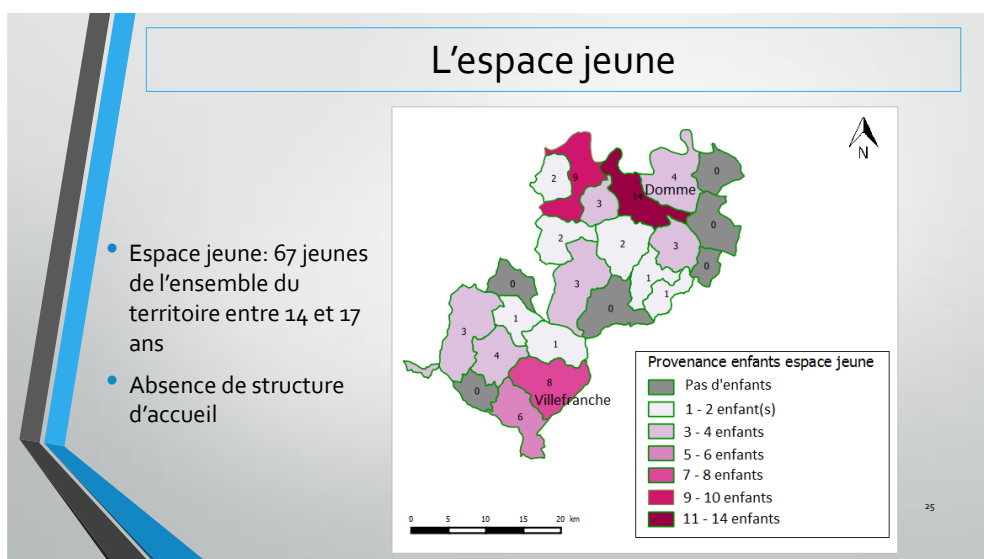
Source: Diagnostic territorial de la Communauté des Communes de Domme-Villefranche du Périgord le 26 septembre 2017

Les deux accueils de Loisirs de la collectivité répondent prioritairement aux besoins de garde des familles mais pas seulement. Ce sont aussi des lieux privilégiés de réalisation et de socialisation qui permettent aux enfants de :

- Découvrir et pratiquer des activités de loisirs éducatifs : jeux sportifs et de motricité, activités d'expression corporelle, activités scientifiques et techniques, ateliers manuels d'arts plastiques, jeux de construction, jeux d'imitation, jeux de coopération autour d'un projet collectif, etc.
- Apprendre l'autonomie : participer au choix des activités, réaliser des tâches quotidiennes, donner son avis, etc.
- Vivre l'aventure : pratiquer l'escalade, le kayak, l'équitation, sans recherche de performance ni de compétition, redécouvrir la nature et la proximité des animaux, partir à vélo sur les petites routes isolées, découvrir les sites historiques environnants, etc.
- Elargir leur cercle de connaissances, enfants ou animateurs.
- Prendre le temps de vivre à leur propre rythme.

Des sorties exceptionnelles à la patinoire, dans les châteaux de la région, peuvent être proposées aux enfants, sous condition d'une participation supplémentaire des familles. La formule des bivouacs séduit de plus en plus.

2. Espace Jeunes



Source: Diagnostic territorial de la Communauté des Communes de Domme-Villefranche du Périgord le 26 septembre 2017

Depuis 2014, il existe au sein de la communauté de communes de Domme – Villefranche du Périgord, un service « Jeunes » déclaré auprès de la Direction

Départementale de la Jeunesse et des Sports, dont le but est de favoriser l'accès aux loisirs pour un maximum d'adolescents.

Des réunions ont été organisées, avec les jeunes intéressés de 14 à 17 ans, à Cénac et à Villefranche du Périgord. Ils ont ainsi défini leurs propres projets sur les périodes de vacances scolaires. Des séjours ont été organisés par les deux ALSH de la Communauté des Communes.

En 2021, ce projet a permis de créer un établissement : « L'Espace Jeune » qui est un ALSH « ados ». Il est situé dans un local à Daglan et dispose d'une capacité d'accueil de 16 places pour des adolescents âgés de 12 à 18 ans.

3. Le RPE

Créé le 1er décembre 2004, le Relais Assistantes Maternelles (RAM) du Sarladais est devenu le Relai Petite Enfance (RPE) depuis 2021. C'est un service public d'information et d'animation, géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Sarlat et financé par l'ensemble des Communautés de communes et communes en partenariat avec la CAF et le Conseil Départemental de la Dordogne.

Depuis le 2 novembre 2009, le RPE s'est agrandi sur 3 nouvelles Communautés de communes (*Entre Nauze et Bessède, Pays du Châtaigner et Canton de Domme*) : il comprend donc à ce jour 9 communautés de Communes avec 153 assistantes maternelles et 395 places d'accueil.

Sur notre Communauté des Communes Domme-Villefranche-du-Périgord, on dénombre 19 Assistantes Maternelles, dont 16 sont réellement en activité et cela permet l'accueil de 54 enfants (47 effectifs).

Pour répondre au mieux aux usagers, le RPE intervient de manière itinérante sur dix sites d'animation et neuf « points d'information » répartis sur l'ensemble du territoire dans une recherche continue de proximité de service.

- Les dix sites d'animation : Sarlat - Salignac - Carsac - La Chapelle Péchaud - Prats du Périgord - Belvès - Saint Cyprien - Siorac - Le Bugue - Rouffignac.
- Les neuf sites d'information : Sarlat - Salignac - Carsac - Carlux - Cénac - Prats du Périgord- Villefranche du Périgord- Belvès- Saint-Cyprien - Les Eyzies.

✓ Le Relais Petite Enfance a pour missions de :

- Créer un environnement favorable aux conditions et à la qualité de l'accueil des enfants à domicile,
- Être un lieu ressources au service des familles, des assistantes maternelles agréées ou candidates à l'agrément et des autres professionnels de l'enfance,
- Favoriser, par des animations, les rencontres et les échanges des assistantes maternelles agréées, des enfants accueillis et des parents,
- Participer à la professionnalisation des assistantes maternelles, par le biais des animations, et rompre ainsi leur isolement professionnel,
- Optimiser l'offre de formation aux professionnels de l'accueil en partenariat avec des organismes agréés,

✓ Organiser l'information des parents et des assistantes maternelles par :

- Le recensement de l'offre et de la demande
- L'aide aux parents dans leur fonction d'employeur
- L'information des assistantes maternelles sur leur statut.

✓ Le RPE est un lieu :

- D'ouverture, où les animatrices sont disponibles, à l'écoute de toutes personnes désireuses de renseignements,
- de ressource, mise à disposition de documentation législative et professionnelle,
- de neutralité, le RPE n'influence ni n'oriente le choix, s'abstenant de tout jugement, de confidentialité, le RPE « tient au secret » ce qui se dit ou s'écrit.

4. Et la crèche...

II. Historique et caractéristiques de la crèche

a. Le projet

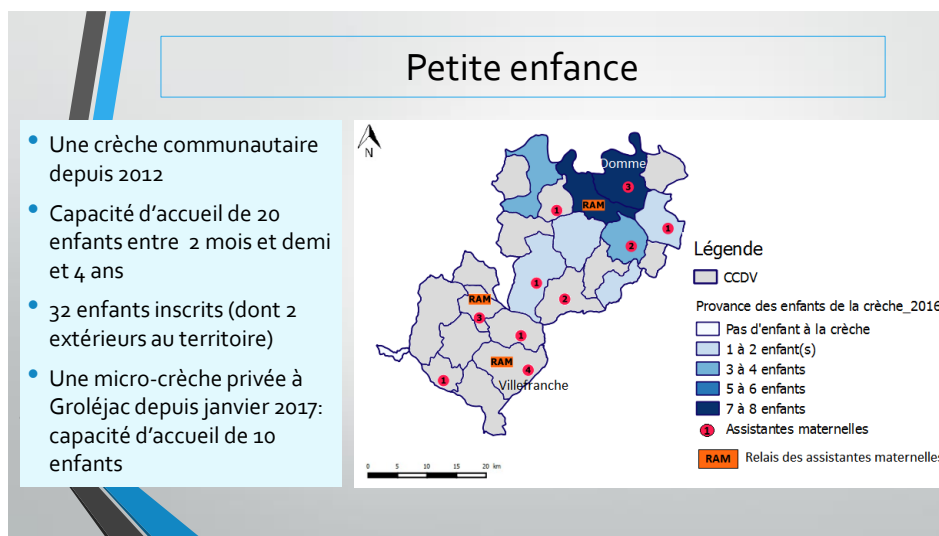
La réflexion sur la petite enfance a débuté en 2008 par la communauté de communes. Notre territoire étant complètement dépourvu de structure petite enfance, la question d'une création de structure collective pouvant répondre à une attente de la population s'est posée.

Un diagnostic de la petite enfance, faisant l'état des évolutions démographiques du territoire, dégagant les besoins de la population en ce qui concerne la petite enfance et formulant des pistes d'actions possibles a été élaboré.

En 2008, une enquête de besoins a été réalisée par la Communauté des Communes du canton de Domme (*avant la fusion des 2 Communautés des Communes*) sous la forme d'un questionnaire qui a été diffusé aux parents ou futurs parents de manière à identifier quels étaient les modes de garde utilisés, quels étaient leurs besoins, et quel mode de garde souhaitaient-ils voir apparaître sur le territoire ?

En 2009, à la suite de cette enquête de besoins, la décision a été prise de créer une crèche sur le territoire (*multi-accueil*). La capacité d'accueil a été définie avec la CAF de la Dordogne.

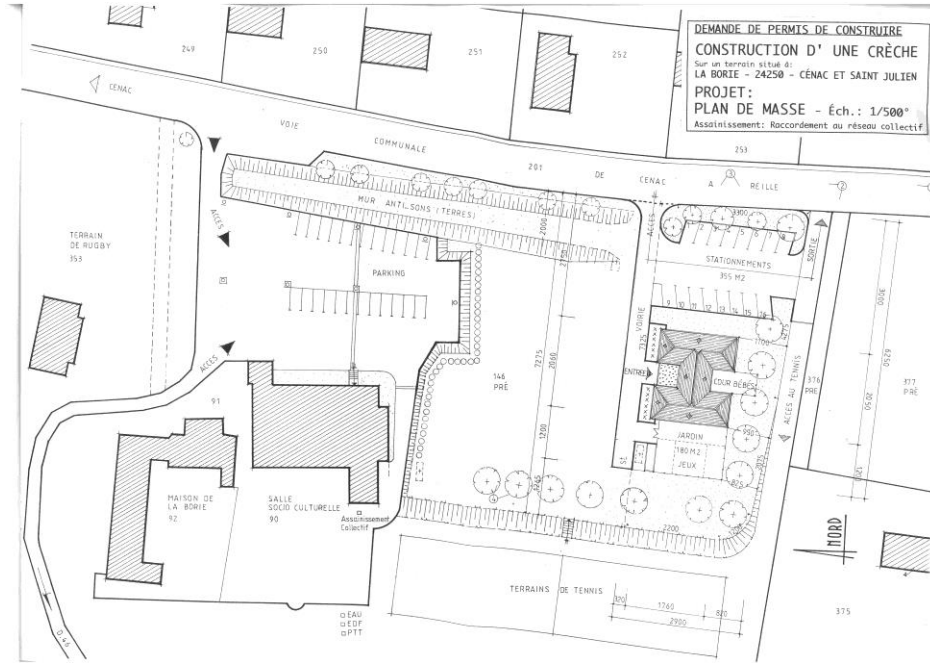
La crèche a ouvert au public en août 2012.



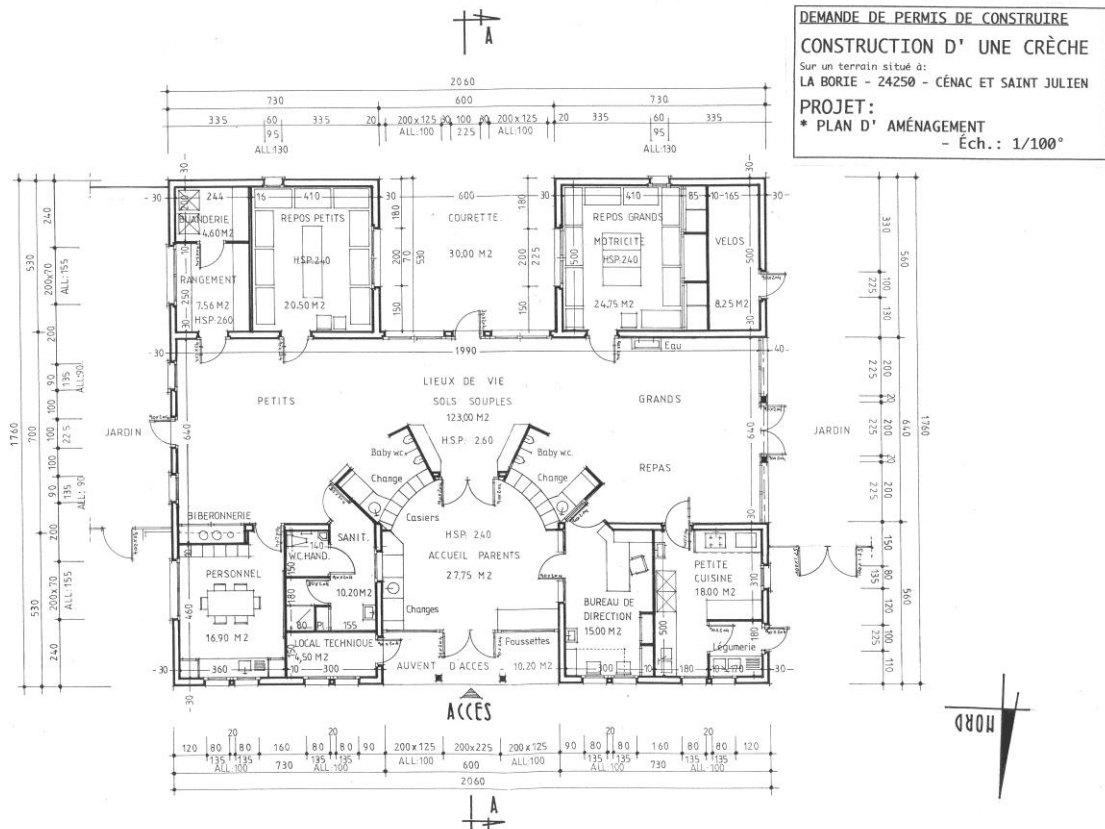
Source: Diagnostic territorial de la Communauté des Communes de Domme-Villefranche du Périgord le 26 septembre 2017

b. Le site d'implantation

Plan de la crèche extérieur :

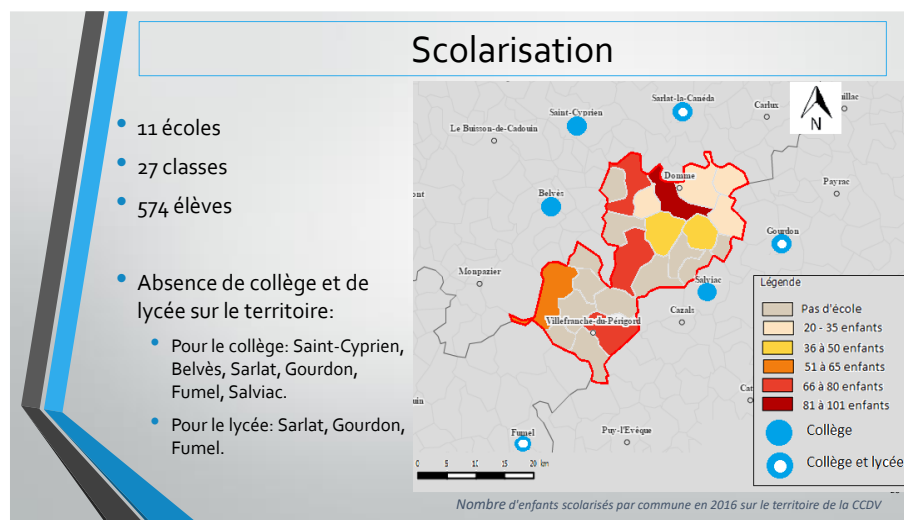


Plan de la crèche intérieur :

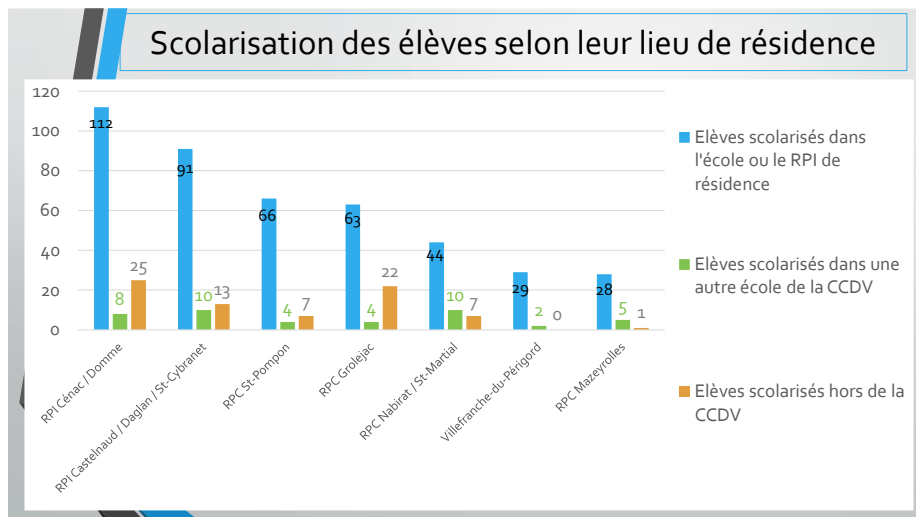


Le choix d'implantation sur ce site résulte de plusieurs critères :

- Le diagnostic et la consultation des familles ont fait ressortir un fort besoin sur les communes de Cénac et Saint Julien et de Domme qui rassemblent, à elles deux, la grande majorité de la population intercommunale. Cet état de fait n'occulte pas les besoins sur les autres communes.
- La commune de Cénac et Saint Julien dispose d'un positionnement géographique stratégique :
 - C'est un axe routier majeur domicile/travail
 - Il s'agit de la commune qui compte le plus de naissances.
 - Cénac et Saint Julien dispose de nombreuses commodités, comme les commerces, un supermarché, une pharmacie, un marché hebdomadaire, à deux pas de la crèche, un pôle médical important (dentiste, médecins, orthophoniste, Ostéopathe, sage-femme...). Cénac et Saint Julien est doté d'une bibliothèque et une école maternelle et primaire qui compte le plus grand rassemblement d'enfants de la Communauté des Communes.



Source: Diagnostic territorial de la Communauté des Communes de Domme-Villefranche du Périgord le 26 septembre 2017



Source: Diagnostic territorial de la Communauté des Communes de Domme-Villefranche du Périgord le 26 septembre 2017

III. Le respect de l'environnement : une démarche en faveur du développement durable

a. Les aménagements extérieurs

Conjointement à l'agencement intérieur du lieu d'accueil, la conception des espaces pour les activités extérieures a été pensée très sérieusement. Ces espaces permettent d'offrir aux enfants des potentialités de jeux variés et contribueront au développement de l'éveil, de la curiosité et de l'épanouissement des enfants.

Une cabane ainsi qu'une structure de jeux avec toboggans y seront installés afin de développer différentes fonctions ludiques et psychomotrices comme imaginer, se socialiser, se cacher, grimper, ...

b. Une démarche de développement durable

1. Le bâtiment

Conformément aux attentes des élus communautaires, une attention particulière a été apportée à l'insertion paysagère du bâtiment, mais aussi et surtout, à la dimension environnementale de manière à répondre aux critères du développement durable :

- Le bâtiment s'inscrit dans une démarche de Haute Qualité Environnementale qui se traduit par une bonne maîtrise des consommations énergétiques : la bonne orientation du bâtiment favorise les apports solaires (*panneaux solaires*). De plus, la mise en place d'un sol rafraîchissant permettra de faire baisser la température de quelques degrés les jours de très forte chaleur.

- La structure d'accueil est également respectueuse de l'environnement : Une parcelle est réservée au potager pour que les enfants puissent s'initier au jardinage.

Un souci de respect de l'environnement sera maintenu au quotidien dans le fonctionnement. En effet, toutes nos actions sont sous tendues par l'objectif de réduire au maximum l'empreinte écologique de la crèche notamment en sensibilisant les enfants à leur environnement à travers une pédagogie axée sur le respect de la nature. Les sorties que nous réalisons sont majoritairement orientées vers cet axe majeur de notre projet pédagogique.

2. L'alimentation

Les locaux de la crèche sont équipés d'une cuisine. Les repas consommés à la crèche sont réalisés sur place, ce qui implique plusieurs avantages :

Le choix des produits utilisés est important : les produits frais, de saison et /ou issus de l'agriculture biologique sont privilégiés. 70% des aliments utilisés en cuisine sont issus de l'agriculture biologique. Nous essayons de favoriser les achats dans les commerces de proximité : La P'tit Maraîchère à Cénac et Saint Julien, la boulangerie du quartier et le supermarché du village d'implantation de la crèche.

3. Les produits d'hygiène et d'entretien

Suite à une formation « Nesting » sur les produits polluants du quotidien, l'équipe de la crèche a réorganisé sa méthode de nettoyage et changé ses produits d'hygiène. Ainsi la qualité de l'air de la crèche est préservée et la santé de tous.

4. Les déchets

Afin de limiter l'impact négatif sur l'environnement, nous utilisons un minimum les produits à usage unique (*lingettes de toutes sortes, linge jetable...*) et favorisons le linge lavable.

L'économie de l'eau se fait grâce aux robinets à arrêt automatique dans la crèche et par le biais d'un système de récupération des eaux pluviales permettant l'arrosage du potager à l'extérieur.

Le tri sélectif des déchets est mis en place par les professionnels, et les enfants y sont sensibilisés (*pour les plus grands*). Nous disposons d'un composteur afin de composter nos déchets et de les réutiliser comme engrais dans le potager.

5. Le matériel

Les achats en fournitures et matériels font l'objet d'une réflexion préalable. Le regroupement d'achat est également à privilégier. Tant sur le plan écologique que sanitaire l'achat de couches jetables non allergènes et de vaisselle saine : gourdes en inox et silicone, verres en verre, assiettes en porcelaine et couverts en inox. Après une formation sur l'environnement sain à la crèche, l'équipe a progressivement banni les matières plastiques pour les repas et de plus en plus lors des renouvellements de jouets.

IV. Organismes partenaires extérieurs

a. Les partenaires financiers

Les partenaires financiers de notre crèche intercommunale sont la CAF, la MSA, le Conseil Départemental, le Centre de Gestion 24, et les usagers. Les contributions financières de chacun permettent d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions possibles et nous pouvons proposer aux familles un service de qualité. L'argent que perçoit la Communauté de Communes et qu'elle ventile dans ses différents services, nous permet d'acheter les jeux, les livres, le matériel pédagogique, le mobilier, l'alimentaire, les produits d'hygiène, ... nécessaire au bon fonctionnement de la crèche. Ces partenaires financiers sont indispensables à la pérennité de la structure, incontournables financièrement, administrativement et législativement.

b. Les partenaires sociaux

Ce sont notamment les services PMI et ASE du Conseil Départemental, qui nous permettent d'échanger sur des situations parfois questionnantes, sur un suivi familiale complexe, un besoin d'accueil d'urgence ou encore sur des protocoles particuliers à réaliser.

Le RPE du Sarladais est un relais prioritaire pour la crèche car lorsque nous n'avons pas de place à offrir à un enfant, nous pouvons orienter la famille vers le RPE pour éventuellement leur permettre de trouver un autre mode d'accueil pour leur enfant.

Les autres crèches du territoire font parties de nos partenaires sociaux puisque nous échangeons régulièrement sur leurs capacités de places pour un enfant ou pour un stagiaire, mais aussi sur les différentes questions et informations liées à notre travail, les mises à jour à réaliser, les nouveautés dans les textes de loi par exemple.

Le médecin de crèche est un partenaire santé primordial, il va pouvoir, par exemple, réaliser un PAI (*Protocole d'Accueil Individualisé*) pour un enfant intolérant aux protéines de lait de vache.

Ces différents partenaires nous permettent de travailler en réseau pour être au plus près des besoins des familles.

c. Les partenaires pédagogiques

Nos partenariats, avec une entité extérieure à la Communauté des Communes, font l'objet d'une convention signée entre notre établissement et le partenaire (*école, médiation animale et musique*).

Les intervenants extérieurs sont soumis à la délivrance de documents tel que l'extrait de casier judiciaire vierge. Leur prestation s'effectue toujours en présence d'un professionnel de la crèche.

1. L'école de Cénac-et-Saint-Julien

L'école de Cénac-et-Saint-Julien est un partenaire avec lequel nous avons élaboré un projet passerelle, depuis 2016, pour les enfants accueillis à la crèche et qui entreront dans cette école maternelle l'année suivante. L'enfant connaît ainsi l'équipe pédagogique et appréhende mieux l'entrée en maternelle. Chaque année, nous organisons deux visites à l'école pour chaque enfant en petit groupe de deux ou trois.

A l'issue des visites, nous réalisons un album souvenir avec des photos de l'école pour que l'enfant puisse le feuilleter pendant l'été et se familiariser avec ce nouvel environnement.

2. La passerelle ALSH – crèche

En 2022, forts de l'expérience de passerelle avec l'école de Cénac, la crèche et l'ALSH ont conjointement organisé une passerelle pour que les enfants de la crèche qui intégreront l'ALSH à la rentrée suivante puissent se rendre dans ce nouvel espace dans des conditions propices à la familiarisation.

L'objectif est la découverte du lieu, des espaces de jeux, des animateurs qui les accueilleront régulièrement. Ces temps se font en dehors des vacances scolaires et des mercredis. En effet, les enfants de la crèche découvrent un espace qui leur est dédié pour ce temps de passerelle afin de se familiariser en douceur avec ce nouvel environnement.

3. La bibliothèque de Cénac-et-Saint-Julien

Depuis 2017, Nous avons également noué un partenariat avec la bibliothèque de Cénac-et-Saint-Julien. Nous nous rendons à la bibliothèque avec un groupe de 6 enfants maximum, à raison d'une matinée par mois. Une bénévole de la bibliothèque prépare ce temps d'activité et lit des livres aux enfants. Ces sorties nous permettent de faire découvrir ce lieu culturel aux tout-petits et de manipuler de nouveaux livres. Les enfants scolarisés ultérieurement à Cénac-et-Saint-Julien continueront par la suite de se rendre régulièrement dans cette bibliothèque avec leur enseignant. La crèche peut également emprunter des livres au sein de cette bibliothèque gratuitement. Des événements culturels sont parfois organisés par la bibliothèque. La Crèche participe à ces temps de spectacle dès que possible.

4. L'éveil musical

Un musicien intervient une fois par mois à la crèche pour proposer aux enfants des temps d'éveil musical. Chaque séance est minutieusement préparée et organisée pour varier les découvertes. Ces temps sont rythmés, ludiques et adaptés à tous les enfants de la crèche.

5. La médiation animale

Une éducatrice spécialisée, formée en médiation animale intervient tous les mois au sein même de la crèche. L'intervenante vient avec son chien (*berger australien*) et propose des activités aux enfants. L'axe de travail principal est « le prendre soin », le nourrissage et la gestion des émotions.

6. Les sorties pédagogiques sur le territoire

L'éveil à la nature est pour nous primordial, notamment aux vues du contexte géographique rural dans lequel se trouve la crèche. Nous axons nos microprojets autour de la sensibilisation à l'environnement et au respect des animaux. Pour cela, nous organisons chaque année des partenariats avec des fermes locales (*chèvrerie, écurie, élevage de poules et autres fermes pédagogiques*).

Nous avons organisé plusieurs sorties avec des groupes d'âges mélangés, en groupes restreints pour que les enfants puissent pleinement profiter de ces moments en pleine nature.

La crèche s'est dotée de salopettes pour chaque enfant qui s'enfilent par-dessus les vêtements. Ainsi le projet de sortir « par tous les temps » a vu le jour. Cela facilite les sorties, même les jours de pluie et les enfants profitent de jeux extérieurs, en plein air au maximum sans craindre de se mouiller ou se salir. La crèche propose aussi des balades aux alentours pour profiter de la nature qui est si proche.

V. La place des familles à la crèche et leur implication

L'équipe est garante de la place des parents et veille à susciter leur implication au quotidien dans la vie de l'établissement.

a. Les rendez-vous d'information

La directrice propose des rendez-vous d'informations au moment de la pré-inscription et/ou de l'inscription afin de donner aux familles un maximum de renseignements sur l'accueil au quotidien de leur enfant à la crèche. Nous évoquons, en premier lieu, des questions administratives et réglementaires. Puis, l'organigramme de l'équipe est présenté aux familles avec une explication des diplômes de chacun des professionnels ainsi que l'organisation des services pour plus de clarté et de repères. Nous abordons des notions telles que la référence, la diversification alimentaire ou encore les apprentissages divers.

L'objectif est de rendre nos pratiques et notre organisation plus compréhensibles et plus transparentes pour les parents.

b. Les temps festifs

Des temps, plus festifs, sont organisés à la crèche, comme la présentation d'un spectacle de Noël ou la réalisation d'une Kermesse de fin d'année. C'est pour l'équipe l'occasion d'inviter les familles à participer à des moments conviviaux afin de créer toujours plus de lien, un lien de confiance entre équipe et familles.

c. Des réalisations de projets en commun

Nous sollicitons aussi les familles pour nous aider à concrétiser des projets, comme la création d'albums photos personnels des enfants. En effet, chaque famille est sollicitée pour apporter des photos personnelles de l'enfant afin de lui confectionner son album photos qu'il pourra regarder à tout moment de la journée. Ce type de projet, axé pour ce dernier sur la sécurité affective de l'enfant, nous permet de travailler en collaboration avec les parents.

d. Les questionnaires de satisfaction des familles

Parfois, nos échanges ne suffisent pas pour répondre aux attentes de toutes les familles. Nous avons donc réalisé un questionnaire de satisfaction des familles que nous distribuons chaque fin d'année aux parents. Un compte-rendu est réalisé par la directrice, explicitant les données chiffrées de satisfaction (*notation de la qualité du service rendu*) et les données rédigées par les familles. L'ensemble du questionnaire est exploité et ce compte-rendu est transmis à la communauté des communes. Lors de réunions administratives et des bilans trimestriels de suivi de la crèche, ce compte-rendu est discuté avec les élus afin d'améliorer les axes pointés par les familles et/ou de valider le travail fourni par l'équipe. L'anonymat permet à certains parents d'exprimer ce qu'ils auraient du mal à nous dire verbalement. Pour l'équipe, cet outil est un recueil de points de vue des familles, il gradue le niveau de satisfaction et d'insatisfaction des usagers et nous amène à remettre en question notre accueil des familles et nos pratiques professionnelles.

e. La participation des parents aux sorties

Quand nous organisons des sorties hors de l'établissement, nous prévoyons un nombre réglementaire de professionnels accompagnateurs (1 adulte pour 5 enfants). Toutefois, lors des compte-rendu des questionnaires de satisfaction des familles, des demandes récurrentes des parents portaient sur leur souhait de participer à la vie de la crèche. Ainsi, dans le but de créer davantage de temps d'échange et de lien social avec les familles, nous proposons aux parents qui le souhaitent d'accompagner nos sorties. Les parents se sentent intégrer encore davantage dans la vie de notre établissement.

Le protocole de sorties accompagnées par les parents est consultable en annexe du règlement de fonctionnement.

f. Les ateliers enfants-parents

Mis en place depuis Mars 2023, et proposés aux familles accueillis à raison d'un samedi par mois les ateliers enfants-parents sont l'occasion de partager, ensemble, des moments « hors du quotidien ». Ils ont pour objectifs de :

- Renforcer la relation enfant-parent-professionnel, dans un autre contexte que celui de l'accueil au quotidien,
- Faire participer les familles à la vie de la crèche,
- Accompagner les fonctions parentales,
- Offrir un espace de partage, de plaisir et d'émotion,
- Permettre l'échange et le partage en famille autour de propositions éducatives variées,
- Favoriser la socialisation précoce du jeune enfant,
- Rompre l'isolement des familles.

VI. Les orientations sociales de la crèche

Notre crèche a plusieurs orientations prioritaires envers les familles :

- Répondre aux besoins multiples de la population par une offre d'accueil adaptée,
- Renforcer les liens sociaux en développant un lieu d'échange et de mixité,
- Répondre aux besoins particuliers des familles de manière à lutter contre les exclusions en accueillant les enfants en situation de handicap et en développant l'accueil d'urgence.

Les dispositions prises pour l'accueil des familles en parcours d'insertion sociale et professionnelle sont développées dans le règlement de fonctionnement de la crèche (*modalités d'accessibilité*).

VII. L'accompagnement à la parentalité

a. La communication avec les familles

La directrice communique par mail avec les parents, mais aussi par téléphone et documents papiers qu'elle distribue dans les casiers de chaque enfant.

1. Les échanges de documents

Les casiers des enfants sont à sens unique, c'est uniquement la crèche qui dépose des documents. Tout retour de document de la part des familles doit se faire en main propre auprès de l'équipe ou bien les parents doivent déposer les documents dans la boîte aux lettres de la crèche.

Les documents demandés par la direction doivent être retournés dans les délais impartis. Faute de retour à temps, des sanctions pourraient être prises dans la mesure où une absence de réponse peut entraîner des contraintes dans le fonctionnement et l'organisation de la structure.

Les parents sont sollicités pour accompagner les sorties hors de l'établissement, dans le respect des taux d'encadrement. Un protocole annexé au RF est signé par les familles lors de l'inscription et des documents administratifs réglementaires seront systématiquement demandés aux parents accompagnateurs.

2. Les échanges téléphoniques

Conscients que le bien-être de l'enfant est la priorité de la crèche et que cela nécessite un travail d'organisation, les parents s'engagent à rester joignables rapidement tout le long des temps d'accueil de leur enfant.

Lors de l'absence imprévu d'un enfant, le parent doit prendre soin de prévenir la crèche dès que possible pour le bon fonctionnement du service.

3. Les rendez-vous avec la direction

Les parents peuvent solliciter un rendez-vous avec la directrice qui s'engage à l'honorer dans les plus brefs délais.

b. Le respect de la singularité de chaque famille

1. L'accueil et l'accompagnement des familles

Pour les parents, les premiers pas à la crèche sont parfois source d'anxiété. Les parents imaginent la crèche selon leurs propres représentations et il arrive que la réalité du fonctionnement soit un peu éloignée de l'image qu'ils s'en faisaient.

Chaque famille arrive à la crèche avec sa personnalité propre et son histoire singulière.

Accueillir la diversité est au cœur de notre projet et nos pratiques tendent à être cohérentes avec la question de la diversité parentale.

Les compositions, les problématiques et les cultures familiales peuvent être diverses et variées, la crèche se doit de proposer un accueil et un accompagnement pour tous. Cela signifie que nous nous engageons à respecter les exigences familiales (*dans la limite de ce que nous imposent les besoins de la vie en collectivité*). Notre objectif est de travailler en continuité avec les familles car les parents sont les 1^{ers} éducateurs de leur enfant. Notre qualité d'accueil repose sur notre posture professionnelle fondée sur l'écoute et le respect de la place de chacun. Elle implique des principes d'équité et de non-jugement.

Ainsi, les premiers accueils (*inscription, admission et adaptation*) sont des temps déterminants dans la création de la relation de confiance parents-enfants-professionnels. Nos regards croisés sur ce sujet nous ont amené à axer notre projet autour de l'accueil de la diversité.

Par exemple, lors des fêtes des pères et fêtes des mères, nous avons fait le choix de faire réaliser aux enfants un cadeau pour la fête des parents. Cela favorise l'intégration, la place de toutes les familles quel que soit leur situation ou leur composition. Nous sommes vigilants aux questions et problématiques que peuvent soulever l'alimentation, les fêtes ou encore la nomination des parents.

Accueillir toutes les familles, c'est une question de droit (*droit de l'homme, de l'enfant*). Nous participons aussi, en tant que structure d'accueil petite enfance, à lutter contre l'exclusion sociale.

2. Tisser une relation de confiance

La communication avec les parents est à la fois verbale (*1^{er} accueil, transmissions quotidiennes, relations téléphoniques, informations diverses*) et écrites (*les documents réglementaires, les informations diverses sont parfois données en main propre ou bien affichées selon le besoin, les échanges de mails*).

Durant la période d'adaptation, le professionnel qui accueille la famille vise à assurer de manière privilégiée, le lien entre l'équipe, l'enfant et les parents. Il enclenche un processus de familiarisation pour que l'accueil quotidien de l'enfant puisse s'effectuer dans un climat serein.

La permanence du sentiment de confiance que les parents ont envers nous se construit aussi au quotidien. Les moments où nous discutons du développement de l'enfant, des difficultés que les parents peuvent rencontrer dans son éducation ou de ses petits et grands exploits sont autant d'ancrages du lien qui existe entre nous. Ces échanges nous permettent de montrer aux familles que nous les reconnaissons en tant que parents et qu'ils sont et restent les premiers éducateurs de leur enfant. C'est pour cela que nous accompagnons l'enfant dans son développement sans jamais prendre une décision ou faire à la place des parents.

L'équipe s'attache à offrir une écoute attentive aux familles lors des temps de transmission du matin et du soir pour permettre aux parents de recevoir du soutien dans leur rôle de parents.

L'accompagnement à la parentalité est un axe incontournable de notre travail et nous échangeons en équipe pour apporter aux familles la réponse la plus appropriée à leurs besoins.

Toutefois, il arrive que nous n'ayons pas la réponse aux questionnements des parents ou bien qu'elle soit insuffisante. Dans ce cas, nous orienterons les parents vers notre réseau de personnes ressources pour une demande spécifique (*Protection Maternelle et Infantile, 1,2,3 Soleil, psychomotricien...*).

b. Un accompagnement de la parentalité au quotidien

1. Comprendre et soutenir la parentalité

La parentalité désigne le processus qui mène à l'état d'être parent, son développement et ses vicissitudes. Le parent est engagé profondément, durablement, intensément, définitivement dans sa relation avec son (ses) enfant (s), car, au-delà même de son activité affective et de ses sentiments conscients et même de sa vie, ce lien perdure. Outre la construction psychologique ou juridique, être parent est une construction sociale : les règles implicites et explicites de la filiation, les contraintes et exigences de l'état d'être parent, les droits et le pouvoir attribués déterminent des stratégies de la parentalité. Être parent suppose un minimum de réalisation, de reconnaissance et de soutien social. Inscrire la famille et le lieu d'accueil en complémentarité dans une coéducation nécessite de coopérer avec les parents et de croiser les savoirs. Les professionnels sont experts de la pédagogie pour l'ensemble des enfants, mais le parent est le témoin privilégié de ce que vit l'enfant, de sa culture familiale. La directrice se rend disponible au quotidien pour échanger avec les parents, les recevoir dans le bureau et les orienter si besoin. La confidentialité est aussi respectée. Il est essentiel d'établir entre parent et professionnel une relation authentique, centrée sur la confiance. Les savoirs parentaux et professionnels ne sont pas en concurrence : ils sont complémentaires. Le professionnel ne se pose jamais en supérieur. Au contraire, il souligne les compétences ou le savoir-faire des parents. Ainsi, les parents ne sont pas seuls et sont accompagnés dans leur rôle fondamental de premier éducateur.

2. Créer du lien social et des rencontres entre parents

En dehors des rendez-vous pris pour l'inscription et l'admission de l'enfant, la crèche est un lieu d'échanges.

Au quotidien, un espace convivial a été pensé à l'entrée de la structure pour permettre aux parents d'échanger entre eux ou avec les professionnels. Ces différents moyens de rencontre permettent aux parents de poser des questions sur la vie quotidienne de leur enfant dans la structure. Réunir les parents entre eux au sein du multi accueil permet de créer des situations où les parents, parfois isolés, pourront formaliser de véritables liens, favorisant des relations d'entraide et de coopération mutuelle.

La crèche est aussi un lieu ressource pour les familles. Des affichages et des prospectus sont très régulièrement proposés pour informer les familles des événements qui ont lieu sur le territoire, comme des conférences, des débats, des vide-greniers, des animations de bébés lecteurs, les inscriptions à l'école... Notre réseau de partenaires nous permet d'apporter aux familles un certain nombre d'informations susceptibles de les accompagner dans leur parentalité et de répondre à leurs besoins.

Des cafés débats sont en projet afin d'offrir aux familles un accompagnement plus important et de les soutenir dans les difficultés qu'ils rencontrent en tant que parents. Des thématiques seront abordées sous forme de temps de formation et des temps d'échanges afin d'accueillir la parole des parents. Ces temps d'information et de soutien favorisent le lien social et permettent aux parents de comprendre qu'ils ne sont pas seuls à vivre ces difficultés liées à la parentalité. Des cafés-débats pourront alors voir le jour sur des thématiques comme le sommeil ou la gestion des émotions par exemple.